



Parc
naturel
régional
des Baronnies
provençales



Rapport d'activité 2025

DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DES BARONNIES PROVENÇALES

Une autre vie s'invente ici



Nos Parcs naturels régionaux sont de véritables joyaux en Auvergne-Rhône-Alpes. Ils reflètent la diversité et la beauté des paysages de région, tout en abritant une faune et une flore remarquables qui forgent le caractère unique de nos territoires. On le retrouve

parfaitement dans le Parc naturel des Baronnies provençales. Du Vercors à la Drôme, il concentre une richesse naturelle hors du commun et de nombreux sites d'exception, illustrant toute la valeur de notre patrimoine environnemental.

Au sud, les pentes s'ouvrent sur des garrigues parfumées de thym et de lavande, ponctuées de bosquets de chênes verts. Au nord, les versants plus frais dévoilent des hêtraies profondes et des paysages aux accents boréaux. Protéger ces sites et les transmettre aux générations futures reste notre priorité absolue.

Depuis 2016, nous accompagnons chacun de nos dix Parcs naturels régionaux dans tous leurs projets, afin de valoriser et préserver ce patrimoine unique, au service de notre région et de tous les habitants.

FABRICE PANNEKOUCKE

Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes

LAURENT WAUQUIEZ

Conseiller spécial de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Entre influences alpines et provençales, le Parc naturel régional des Baronnies provençales incarne un territoire vivant, façonné par ses paysages, ses ressources et ses savoir-faire.

En 2025, le Parc a poursuivi des actions concrètes au service de cet équilibre. Le projet mené sur le Petit Buëch illustre une volonté forte de retisser le lien à l'eau, en conjuguant interventions sur le terrain et mobilisation des habitants. Cette dynamique se prolonge avec la valorisation du patrimoine alimentaire alpin, qui fédère les acteurs locaux pour préserver et transmettre des savoir-faire emblématiques du territoire. Avec « la forêt invisible », la Maison du Parc se transforme également en véritable expérience immersive, invitant à découvrir autrement les richesses forestières et leurs enjeux.

Aux côtés du Parc, la Région Sud soutient pleinement ces initiatives qui valorisent les ressources locales, renforcent l'attractivité du territoire et font vivre l'identité des Baronnies provençales.

RENAUD MUSELIER

Président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

104

COMMUNES
CLASSÉES

07

VILLES-PORTES

02

DÉPARTEMENTS

142

ÉLUS DÉLÉGUÉS
AU PARC

1

COMMUNE
ASSOCIÉE

02

RÉGIONS

109336

HABITANTS*
*INSEE 2021, VILLES-PORTES INCLUSES

1818

KM² DE SUPERFICIE

Le mot de la présidente



Les Baronnies provençales ne sont pas un massif comme les autres. Entre leurs garrigues parfumées, leurs forêts profondes, leurs rivières vives et leurs villages perchés, elles portent une exigence rare : celle de vivre bien, sans sacrifier ce qui fait leur singularité. C'est cette exigence qui guide chacune de nos actions. Et le bilan que vous tenez entre vos mains en témoigne avec force.

En 2025, notre Syndicat mixte du Parc naturel régional a franchi des étapes décisives. Sur le front de la biodiversité, nous avons approfondi notre connaissance du vivant grâce à des inventaires naturalistes menés sur plusieurs sites Natura 2000. Ensuite, parce que protéger, c'est d'abord comprendre et anticiper, nous avons concrètement avancé sur la gestion intégrée du risque incendie dans le massif du Nyonsais et du Haut-Nyonsais. Sur le front du patrimoine culturel, la candidature à la reconnaissance internationale du patrimoine alimentaire alpin a fédéré un réseau d'acteurs à l'échelle des Alpes entières, portant haut la voix des Baronnies provençales jusqu'aux portes de l'UNESCO. Et parce qu'un Parc naturel régional vit aussi de la créativité de ceux qui l'habitent, la Maison du Parc a ouvert ses portes sur « La forêt invisible », une exposition immersive qui réconcilie la science, l'art et la sensibilité du public.

Ces actions ne sont pas isolées. Elles s'inscrivent dans une dynamique collective qui s'est renforcée tout au long de l'année : des agricultrices et agriculteurs engagés dans les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques et accompagnés au plus près de leurs exploitations, des Baronautes toujours plus nombreux à partager leurs savoirs, des communes aidées à mieux préserver et valoriser leurs patrimoines, des élèves (plus de 1 380 !) partis à la découverte de leur environnement... Le Parc naturel régional, c'est d'abord cela : un réseau humain extraordinaire, animé par la conviction que la qualité du cadre de vie est aussi une œuvre collective.

Je veux remercier chaleureusement les élus du Syndicat mixte du Parc naturel régional, les agents, nos nombreux partenaires institutionnels et associatifs, et bien sûr les habitantes et habitants qui, par leurs pratiques, leurs initiatives et leur confiance, font vivre les Baronnies provençales de l'intérieur.

2025 a été une année de fondations posées, d'expérimentations lancées, de réseaux consolidés. Les prochaines pages vous en donnent la mesure précise et sincère. Je vous invite à les parcourir avec la fierté qui s'impose : tout ce qui y est écrit, nous l'avons construit ensemble.

NICOLE PELOUX

Présidente du Parc naturel régional des Baronnies provençales

CHARTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES

P.4



AMBITION 1

VALORISER LES ATOUTS NATURELS ET HUMAINS

P.12



AMBITION 2

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE BASÉE SUR L'IDENTITÉ LOCALE

P.20



AMBITION 3

CONCEVOIR UN AMÉNAGEMENT SOLIDAIRE ET DURABLE

P.28



ANIMATION,
ADMINISTRATION &
GESTION DE PROGRAMMES
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

P.36



LES FORCES VIVES

LES ÉLUS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL

P.38



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

ÉTHIQUE ET PROSPECTIF DU PARC

P.42



FINANCES

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021
BUDGET ANNEXE

Ambition 1

VALORISER LES ATOUTS NATURELS & HUMAINS DES BARONNIES PROVENÇALES



CONNAÎTRE &
PRÉSERVER LA
BIODIVERSITÉ
DU TERRITOIRE



PRÉSERVER LES
PATRIMOINES
AGRICOLÉS &
FORESTIERS
EMBLÉMATIQUES



PRÉSERVER &
PARTAGER LA
RESSOURCE
EN EAU



DONNER AUX
PATRIMOINES
CULTURELS
TOUTE LEUR
PLACE DANS LA
COMPRÉHENSION
& L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



LES ÉLUS RÉFÉRENTS

LES VICE-PRÉSIDENTES ET VICE-PRÉSIDENTS



GILLES CRÉMILLIEUX
Histoire, patrimoines & paysages



VINCENT JACQUEMART
Environnement, forêt & transition écologique



PATRICIA PICARD
Agriculture & alimentation



PASCALE ROCHAS
Jeunesse, culture & métiers d'art

LES PRÉSIDENTES & PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS



VÉRONIQUE CHAUVET
Pastoralisme & agroenvironnement



BRIGITTE WURMSER
Histoire & patrimoines

LES AGENTS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC



RÉMI ABEL-COINDOZ
Natura 2000



VINCENT AUBERT
Ecoguide 2025
Activité de pleine nature



AURÉLIE CAROD
Responsable scientifique & prospective



ANTONIN DUPIN
Eau



MÉLANIE GRAVE
Service civique
Loup et activités d'élevage



CYRIL GUEGNARD
Ecoguide 2025



ETHAN HIBON
Ecoguide 2025



CAROLINE JEAN-PIERRE
Natura 2000



CAMILLE JOLY
Ecoguide 2025



ALEXEI LAURENT
Inventaire des patrimoines culturels



QUENTIN MARTINEZ
Natura 2000



JULIE MAVIEL
Agriculture & pastoralisme



MARGUERITE OLLIVON
Thèse CIFRE -Eau



GWENNAELLE PARISET
Développement territorial, animatrice « loup et activités d'élevage »



MAUD VERNHES
Stage canaux d'irrigation gravitaire



ALEXANDRE VERNIN
Culture & patrimoines

DIAGNOSTIC GIRN : CONNAÎTRE LE RISQUE POUR MIEUX PROTÉGER LE MASSIF



Le Syndicat mixte du Parc naturel régional a engagé une démarche de Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) pour renforcer la prévention, en particulier face au risque incendie. L'année 2025 a marqué une étape décisive : poser un diagnostic partagé et construire les bases d'un plan d'action opérationnel pour gérer et prévenir le risque incendie sur neuf communes du Parc formant un massif forestier continu dans le Nyonsais et le Haut-Nyonsais.

Première brique : la réalisation d'un plan d'action concerté pour la gestion intégrée du risque incendie sur le Nyonsais et le Haut-Nyonsais. Le cahier des charges prévoyait dans une phase 1 l'élaboration d'un diagnos-

tic (identification des aléas et enjeux des vulnérabilités, équipements, pastoralisme) et à la concertation, avec une perspective de formalisation d'avant-projets de type « plan de massif DFCI ». Présenté aux élus et validé en comité de pilotage en septembre 2024, ce socle a permis de lancer la procédure de marché public à l'automne.

En 2025, l'analyse des offres et les échanges en comité de pilotage ont abouti au choix d'un groupement de prestataires (Alcina, Ecoter, Paysages&Territoires, Pyrénées cartographies). La réunion de lancement, organisée le 25 mars 2025 avec l'équipe technique et les maires concernés, a ouvert la phase de diagnostic de terrain. Un outil cartographique en ligne a également été déployé pour faciliter la remontée d'informations par les communes (pistes, points d'eau, projets, besoins), afin d'alimenter un diagnostic précis et utile.

Le diagnostic territorial réalisé par le groupement de prestataires, coordonné par Alcina, a notamment révélé de grandes disparités climatiques entre ces neuf communes. Il a également fait état de l'évolution de la forêt vers le bâti, et inversement. Ainsi, le territoire d'étude présente beaucoup d'interfaces bâti-forêt, zones où le risque de départ de feu est le plus important. Toutefois, le risque incendie reste modéré, même s'il est en augmentation lié au changement climatique. L'étude évoque une pression humaine de loisir assez forte pour ce massif et appuie sur l'importance de conserver les paysages emblématiques ainsi que la biodiversité remarquable qu'il abrite. La couverture en

équipement DFCI y est globalement assez faible, notamment concernant la ressource en eau pour la lutte DFCI.

Le diagnostic propose quelques objectifs de gestion du risque incendie pour la zone étudiée, tels que communiquer et acculturer les populations locales et touristiques au risque incendie et à leur responsabilité dans la protection, appliquer les Obligations Légales de Débroussaillage, augmenter la ressource en eau et mettre aux normes les équipements existants, tenter de réduire le combustible par le pastoralisme, le tout en impactant le moins possible la biodiversité et le paysage.

Deuxième brique : Au regard de cette étude et en concertation avec les structures concernées par la zone, prioriser une liste de quinze avant-projets d'équipement, de gestion et de prévention du risque incendie qui feront par la suite l'objet d'études de faisabilité et d'impact sur la biodiversité et les paysages.

L'objectif final est d'obtenir un plan d'actions pertinentes pour la lutte contre le risque incendie, mais aussi réalisables et les moins impactantes possibles sur les milieux, les espèces et les paysages, fruit des concertations locales et d'un travail d'experts des domaines de la gestion forestière et du risque incendie, de l'environnement et des paysages.

Agent référent

Caroline JEAN-PIERRE
cjeanpierre@baronnies-provencales.fr

« L'EAU EN PARTAGE » : ENQUÊTER SUR LES CHEMINEMENTS DE L'EAU SUR LE TERRAIN ET AVEC LES HABITANTS DE VEYNES

La commune de Veynes se singularise par la densité de son réseau de canaux d'arrosage. Ces ouvrages gérés directement par les habitants alimentent en eau brute les jardins vivriers ou d'ornements ainsi que les parcelles agricoles. Sur la plaine alluviale, ce « chevelu » hydrographique artificiel s'articule à un réseau singulier de zones humides qui abritent une riche biodiversité : torrents, adoux, ripisylve, marais, prairies humides... Les évolutions du contexte social, économique, réglementaire et climatique pourraient cependant venir recomposer ce socio-écosystème à court terme.

Épaulé par une artiste en résidence, le Syndicat mixte du Parc a convié différents publics à une exploration participative des usages et paysages de l'eau sous la forme d'une enquête-crédation

collective. La démarche invite ainsi les participantes et participants à découvrir la mosaïque d'écosystèmes, de paysages et d'usages de l'eau du Petit Buëch, de



ses affluents et des canaux d'irrigation gravitaire. En initiant des balades sensibles et des ateliers de création, la

résidence s'engage dans une réalisation collective d'un jeu de cartes qui permet de découvrir et de s'interroger collectivement sur l'avenir de ces paysages de l'eau. En 2025, ce dispositif a permis de sensibiliser une centaine de personnes, dont une majorité d'enfants.

Ce projet s'inscrit par ailleurs comme une phase préparatoire et complémentaire au projet MOS. ECO porté par la commune qui vise à renforcer la résilience du milieu urbain au changement climatique en favorisant la nature en ville et en proposant notamment des opérations de désimpermeabilisation du centre-ville.

Agent référent

Antonin DUPIN
adupin@baronnies-provencales.fr

PATRIMOINE ALIMENTAIRE ALPIN : FAIRE RÉSEAU POUR PRÉSERVER, TRANSMETTRE ET VALORISER

Des cueilletes sauvages aux savoir-faire agroalimentaires, le patrimoine alimentaire alpin raconte une montagne vivante : des pratiques, des gestes, des paysages, et une culture commune à préserver. En 2025, le Syndicat mixte du Parc naturel régional a poursuivi son implication dans un projet de coopération à l'échelle du massif alpin, aux côtés du Parc naturel régional du Massif des Bauges, pour faire émerger des actions concrètes de connaissance, de préservation et de valorisation de ces patrimoines.

Cette dynamique s'inscrit dans une étape clé : préparer la candidature internationale portée par la Suisse, annoncée pour mars 2026. L'année 2025 a ainsi permis de mobiliser et fédérer un réseau d'acteurs autour de thématiques directement reliées au « registre des bonnes pratiques » : transmission, éducation, marques et valorisation, filières...

Plusieurs temps forts structurent cette montée en puissance. En 2025, un atelier en visioconférence a été consacré à l'éducation, alors que les quatrième rencontres nationales du patrimoine alimentaire alpin ont rassemblé plus d'une centaine de

participants au Musée Dauphinois à Grenoble. Au cours de ces deux jours, les 13 et 14 novembre, une trentaine d'intervenants venus de France, de Suisse, d'Italie et de Slovénie ont évoqué leurs pratiques, les enjeux liés à la préservation de ce patrimoine et les bonnes pratiques menées pour les préserver.

Au-delà de l'animation de réseau, le projet ouvre aussi des perspectives opérationnelles : connaître, préserver et valoriser les pratiques à inscrire dans l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel, accompagner le développement de la cueillette sauvage pour préserver la ressource, développer des méthodes pédagogiques innovantes, créer des outils de communication et de reconnaissance des filières, engager des actions de préservation et de valorisation à l'échelle européenne dans le cadre de programmes Interreg, etc.

Agent référent
Alexandre VERNIN
avernin@baronnies-provencales.fr



MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER



Le Syndicat mixte du Parc s'est vu confier le pilotage de plusieurs sites Natura 2000 des massifs des Baronnies provençales et du Diois. Au sein de ces aires protégées, les acteurs locaux sont engagés dans la préservation d'habitats naturels et d'espèces représentatifs de la biodiversité remarquable à l'échelle européenne.

Et parce qu'on protège mieux ce que l'on connaît bien, le Syndicat mixte a piloté plusieurs inventaires naturalistes en 2025. Concrètement, sur la base de la connaissance préalablement acquise, le Syndicat mixte du Parc fait venir des écologues pour mettre leur expertise au service de l'amélioration des connaissances sur la biodiversité. Cha-

cun a travaillé sur sa spécialité, avec quatre études menées sur les insectes, les reptiles, les chauves-souris ou encore les oiseaux. À la lumière des résultats de ces études, des pistes pour une gestion durable des écosystèmes peuvent émerger et être partagées aux acteurs locaux. Ces informations sont également précieuses pour accompagner les porteurs de projet et les aménageurs, afin de rendre leurs projets plus vertueux pour la biodiversité. Enfin, le travail réalisé par les écologues permet aussi d'alerter sur la disparition de certaines espèces, quand ils ont la possibilité de revenir sur les sites pendant plusieurs années.

Mutualiser les inventaires à l'échelle de plusieurs sites Natura 2000 permet d'augmenter le rayon de prospection et de disposer d'une connaissance plus solide pour mieux comprendre les sensibilités des richesses naturelles locales. Cela permet d'imaginer des modalités de gestion favorables pour un large éventail d'espèces. Enfin, il y a aussi un avantage économique en mutualisant le coût des déplacements et en permettant l'intervention simultanée de plusieurs naturalistes à l'expertise complémentaire. Natura 2000 est ainsi le fer de lance de l'amélioration de la connaissance environnementale du Syndicat mixte du Parc et c'est au sein des sites Natura 2000 que l'on suit de manière plus précise les espèces menacées.

Pour un territoire vivant et des habitants en bonne santé, il faut des écosystèmes en

bon état et résilients, en particulier face aux effets du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Les inventaires naturalistes conduits dans le cadre de l'animation Natura 2000 concourent à une démarche de préservation des espèces et des habitats naturels les plus vulnérables et les plus menacés des Baronnies provençales et du Diois, en plus de l'animation d'un réseau d'acteurs locaux.

Agent référent
Rémi ABEL-COINDOZ
rabelcoindoz@baronnies-provencales.fr

Quentin MARTINEZ
qmartinez@baronnies-provencales.fr



MAIS AUSSI ...

Des écocguides dans les rivières

En 2025, 4 écocguides ont été recrutés entre juin et septembre pour aller à la rencontre du public en rivière. L'objectif : sensibiliser les pratiquants au risque incendie ainsi qu'aux bons comportements à adopter pour limiter son impact sur le milieu naturel.

Natura 2000 : une animation locale pour les sites du Diois

Animation des sites Natura 2000 du Diois, passant par la tenue de réunions de concertation entre acteurs du territoire, l'organisation d'événements grand public (nuit des forêts, Halloween des chauves-souris), la sensibilisation auprès des scolaires, le suivi d'espèces et leur préservation.

Natura 2000 sur la rivière Eygues, un flot d'actions pour la biodiversité

Animation du site Natura 2000 de la rivière Eygues dont l'organisation du Copil regroupant les acteurs du territoire, l'intervention dans les écoles, le lien aux élus et aux partenaires, la tenue d'un Cleanup et l'accompagnement des porteurs de projets dans la préservation de la biodiversité

Des sessions de formation pour les agriculteurs engagés en MAEC

Dans le cadre de l'engagement MAEC, les agriculteurs devaient réaliser une formation obligatoirement avant le 15 mai 2025. Un programme de formation aux thématiques diverses et aux 4 coins du territoire a été imaginé et réalisé au printemps.

Le Parc dans la prairie

Le Parc est partenaire du projet PRAIDIRE porté par l'INRAE qui a pour but de travailler sur la résilience des prairies permanentes au réchauffement climatique. En 2025 les premiers prélèvements de sols, de fourrage et les rencontres avec les exploitations volontaires ont eu lieu.

À la recherche de l'Azuré de la sanguisorbe

À la suite de 2024, le but était de travailler avec les agriculteurs et habitants possédant des prairies humides dans le PNA et de faire une nouvelle campagne de suivi des populations. Moins d'événements que prévu ont pu être organisés

Animation du Plan Pastoral de Territoire

L'animation du PPT a consisté en l'animation de 2 comités de pilotage, la réalisation du bilan financier annuel, la sollicitation d'un avenant financier

auprès de la Région AuRA ainsi que de l'accompagnement des porteurs de projet.

Préserver et partager durablement la ressource en eau

Des balades le long du réseau hydrographique veynois sont organisées afin de lire le paysage, comprendre les usages de l'eau et recueillir les perceptions des participants à travers différents médiums. Ces contributions sont retranscrites collectivement sous forme graphique et cartographique.

Préserver et partager durablement la ressource en eau

Des ouvrages castor-mimétiques ont été réalisés dans le cadre d'un chantier participatif sur les drains et les rus d'une prairie humide. Ces ouvrages ont vocation à renforcer la résilience du milieu aux sécheresses et à servir de supports de sensibilisation à la régénération des cycles de l'eau.

Inventaire du patrimoine

Finalisation des dossiers d'inventaire sur Rosans, publication d'un livre sur le bourg de Rosans, fin de l'étude de terrain & rédaction des dossiers d'inventaire sur Orpierre, début de l'étude de terrain sur Moydans.

Gestion intégrée et sensibilisation aux risques naturels des Baronnies provençales

Cette action se décline en deux axes :
– L'élaboration d'un plan d'action concerté pour la gestion intégrée du risque d'incendie dans le massif du Nyonsais et du Haut-Nyonsais
– La sensibilisation aux risques naturels et le développement d'une culture du risque dans les Baronnies provençales

Un DOCUMENT d'OBJECTIFS pour les sites Natura 2000 des Gorges de Pommerol et de Larran-Chabre

Les deux sites Natura 2000 ne bénéficient pas d'un plan de gestion, ou Document d'objectif. Il s'agit de réaliser les études nécessaires à ce document et de coconstruire avec le territoire le plan d'action de conservation des milieux et des espèces pour chaque site.

Une expérimentation d'un diagnostic biodiversité pour les Entreprises du Parc !

Dans le cadre du projet Life Entreprises & Biodiversité, le Syndicat Mixte du Parc est Parc expérimentateur de l'outil de diagnostic biodiversité pour les TPE et

PME du territoire. C'est 3 entreprises qui ont été accompagnées cette année, et une dizaine devrait suivre en 2026.

Une bonne cohabitation sur les espaces pastoraux, un enjeu partagé

organisation de 3 temps de Rencontre autour des attentes des professionnels du tourisme des élus et des éleveurs sur comment bien cohabiter sur les espaces pastoraux : découverte des chiens de protection et des comportements à adopter, anticipation dans l'organisation des événements sportifs...

Un suivi attentif des politiques environnementales

Le SM du Parc est un partenaire privilégié des services de l'État dans leur application locale de la Stratégie des Aires Protégées. Il a également été étroitement associé à la Région Sud-PACA depuis les origines jusqu'à la création de la Réserve Naturelle Régionale des Baronnies orientales.

Première édition de « La grande aventure des vautours »

Le Parc s'est associé à la maison d'édition Plume de Carotte pour créer le livre « La grande aventure des vautours et de leur réintroduction dans les Baronnies provençales et le Vercors ». Un ouvrage à mettre entre les mains de tous les Baronnards de 11 à 111 ans !

Natura 2000 : protéger ensemble

En 2025, on prend le temps, on dialogue et on s'appuie sur les retours d'expérience. Les animateurs Natura 2000 du Parc ont organisé plusieurs temps pour présenter leur action et déconstruire quelques idées reçues : formation auprès des agriculteurs engagés en MAEC, séminaire des élus...

Les Alpes fédérées pour obtenir la reconnaissance de leur patrimoine alimentaire

Obtenir la reconnaissance par l'UNESCO du patrimoine alimentaire alpin en mobilisant et fédérant les acteurs de ces patrimoines (acteurs par filière, etc.) et en obtenant le soutien de partenaires institutionnels (ministre, Régions, départements, etc.)

Dans les Baronnies provençales, on se mouille pour la pierre sèche

Quatre chantiers participatifs en mai juin et septembre octobre 2025 à Moydans et à Châteauneuf-de-Bordette ont rassemblé pendant 10 jours, une quarantaine de participants pour la restauration de murs en pierre sèche

Les patrimoines de Rosans à l'honneur !

À la suite de l'opération d'inventaire, menée à Rosans entre 2019-2022, un ouvrage « Balades à Rosans », d'une centaine de pages, a été publié dans la collection nationale « Parcours du patrimoine » pour présenter les patrimoines bâtis du village et de ses abords à travers 4 balades thématiques.

Les paysages de la lavande, un projet de reconnaissance par l'Unesco

Depuis mars 2025, la Maison du Parc est devenue antenne drômoise de la « Maison du patrimoine culturel lavandicole de Provence ». Plusieurs séquences de travail pour porter cette candidature, dont la participation à une journée d'étude à Grenoble sur les odeurs de la lavande et à un colloque au Sénat.

Un nouveau GSSP pour les Baronnies provençales

Le site de Vergol (commune de Montbrun-les-Bains) a été reconnu comme le stratotype de limite qui définit la base du Valanginien. C'est le quatrième GSSP situé dans les Baronnies provençales (sur 8 en France) et un projet d'ouverture et d'aménagement a été esquissé avec la communauté scientifique.

Des communes aidées pour préserver et valoriser leurs patrimoines

21 communes du Parc ont bénéficié d'un accompagnement du Parc pour mettre en place ou faire avancer leurs projets de

restauration ou de valorisation, pour un temps total de 23,5 jours.

Taulignan retenu pour bénéficier du programme « Petites villes, grands patrimoines »

Le programme « Petites villes, grands patrimoines », soutenu par le ministère de la Culture, a permis à une vingtaine d'étudiants de l'école nationale d'architecture de Paris-Val-de-Seine de découvrir Taulignan et de travailler sur des projets d'urbanisme et de réhabilitation de la commune.

Premières plantations pour les vergers de tilleuls

Près de 250 plants de tilleuls à grandes feuilles, obtenus après germination de graines récoltées dans des forêts des Baronnies, ont été plantés ou confiés à différentes communes du Parc. En projet notamment, deux vergers à graines à Sisteron et au Saix.

Partons à l'écoute de nos forêts !

L'étude des sons de la nature permet de mieux connaître la biodiversité. C'est pourquoi, en partenariat avec le MNHN, deux enregistreurs ont été installés dans deux forêts publiques des Baronnies pendant plus de 6 mois. Les sons collectés seront analysés pour qualifier la biodiversité forestière.



EN PARTENARIAT AVEC :

Acteurs de la filière, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Agroof, Association Départementale d'Economie Montagnarde, Association pour Aucelon, Association « Vautours en Baronnies », Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, Chambre d'Agriculture de la Drôme, Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes, Commissariat de massif des Alpes, Commune de La Charce, Communes de Montbrun, Rosans et Veynes, Communauté de communes du Buëch Dévoluy, Conservatoire d'Espaces naturels Auvergne-Rhône-Alpes, Conservatoire d'Espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de la Drôme, Département des Hautes-Alpes, Direction Départementale des Territoires de la Drôme, Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Auvergne-Rhône-Alpes, Éleveurs locaux, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val-de-Seine, Fabrique de territoire « Les deux rives », Fédération de Pêche de la Drôme, Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Gendarmerie de Laragne, Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement, Ligue de protection des oiseaux Drôme-Ardèche, Maison des Patrimoines culturels lavandicoles de Provence, Ministère de la Culture, Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes, Muséum National d'Histoire Naturelle, Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale, Office de Tourisme du Sisteronais Buëch, Office Français de la Biodiversité, Office National des Forêts, Parc naturel régional de Chartreuse, Parc naturel régional de Vercors, Parc naturel régional de Verdon, Parc naturel régional du Massif des Bauges, Parc naturel régional du Mont-Ventoux, Pôle Alpin des Risques Naturels, Police municipale de Nyons, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Patrimoine Traditions et Inventaire (Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur), Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Drôme, Syndicat mixte d'Eygues en Aygues, Syndicat mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents, Syndicat mixte de l'Ouvèze Provençale, Syndicat mixte du Bassin Versant du Lez, Université Claude Bernard Lyon 1



20 JANVIER 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Programmes Natura 2000, ENS Chamouse et Life « entreprises et biodiversité » : ouverture de poste de chargé de projet pour poursuite de missions en cours

18 FÉVRIER 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Engagement du syndicat mixte du Parc en tant qu'entité affiliée dans le projet national « Entreprises et biodiversité » - programme LIFE

Gestion Intégrée des Risques Naturels 2024-2026 - Plan d'action concerté pour une gestion intégrée du risque incendie dans le Nyonsais et le Haut-Nyonsais - Choix du prestataire

Rencontres scientifiques « Bar des sciences » - Prise en charge de frais de déplacement de deux chercheurs bénévoles

03 MARS 2025 ♦ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Avis sur le document de synthèse provisoire des questions importantes pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2028-2033

08 AVRIL 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Avis sur la création de la Réserve Naturelle Régionale des Baronnies orientales

Demande d'avenant financier du Plan Pastoral de Territoire auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes : réorganisation des crédits entre fiches action

20 MAI 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Renouvellement du Plan Pastoral de Territoire et animation de la nouvelle candidature 2026-2031

Animation Natura 2000 – Stabilisation du plan de financement pour l'année 2025

Diffusion et vente de l'ouvrage « La grande aventure de la réintroduction des Vautours »

11 JUILLET 2025 ♦ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Engagement du syndicat mixte du Parc dans « l'accompagnement des communes drômoises des Baronnies provençales dans la mise en oeuvre de leurs Obligations Légales de Débroussaillage » - budget, plan de financement et création de postes

16 SEPTEMBRE 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Ratification des accords pour la transition écologique - Région Provence Alpes Côte d'Azur

Mission Loup - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent du Parc auprès de la fédération des Parcs naturels régionaux de France

Forêt et changement climatique : participation au projet interparcs Auvergne-Rhône-Alpes

14 OCTOBRE 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Préfiguration d'un ABC dans le Menon - soutien à un projet tuteuré d'un groupe d'étudiants de Digne-les-Bains en BUT ingénierie écologique

Projet Agro Environnemental et Climatique des Baronnies provençales drômoises : Animation 2026

Recrutement des « animateurs OLD » - financement complémentaire

14 NOVEMBRE 2025 ♦ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Désignation d'un-e représentant-e à la Commission Local de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Lez

Appui à la candidature puis à la mise en oeuvre d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) - lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Recrutement des « animateurs OLD » - financement complémentaire

Animation Natura 2000 années 2026-2028 : délibération cadre autorisant la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Diagnostic du volet eau de la Charte - Création d'un poste de vacataire

Ambition 2

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE BASÉE SUR L'IDENTITÉ LOCALE



DÉVELOPPER &
PROMOUVOIR UNE
**AGRICULTURE
DE MASSIF**
DIVERSIFIÉE &
DE QUALITÉ



DÉVELOPPER &
PROMOUVOIR UN
**TOURISME
DURABLE**
INSCRIT DANS
LE PAYSAGE &
L'ART DE VIVRE
LE TERRITOIRE



RÉFÉRENCER
LE PARC EN MATIÈRE
DE PRATIQUE DES
**SPORTS DE
NATURE**



ANTICIPER &
INNOVER EN
MOBILISANT DES
**RESSOURCES
TERRITORIALES
NOUVELLES**



LES ÉLUS RÉFÉRENTS

LES VICE-PRÉSIDENTES ET VICE-PRÉSIDENTS



CORINNE MOULIN
Éducation au territoire & à
l'environnement



PATRICIA PICARD
Agriculture & alimentation



FRÉDÉRIC ROUX
Écotourisme & activités de
pleine nature



GÉRARD TENOUX
Valorisation des
productions & marque
« Valeurs Parc naturel
régional »

LES PRÉSIDENTES & PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS



**OCÉANE
CARTOUX**
Tourisme



**VÉRONIQUE
CHAUVET**
Pastoralisme &
agroenvironnement

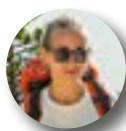


ROLAND PEYRON
Sports de nature

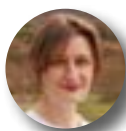


CAROLINE YAFFEE
Valorisation des
productions
agricoles,
agroalimentaire &
circuits courts

LES AGENTS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC



PAULINE AMBERG
Stage Chemins des
Parcs



CELIA ARIENTI
Communication &
médiation éducative
et culturelle



VINCENT AUBERT
Ecoguide 2025
Activités de pleine
nature



**THÉOPHANE
BROSSIER**
Service civique
Éducation à
l'environnement &
au territoire



AGATHE CAZÉ
Écotourisme



KIM CHAPUIS
Activités de pleine
nature



JULIE MAVIEL
Agriculture &
pastoralisme



COLILINE MILLOT
Service civique
Sensibilisation à
l'environnement et à
l'alimentation locale



**MATTHIEU
MORARD**
Education à
l'environnement &
au territoire



**GWENNAELLE
PARISET**
Développement
territorial, animatrice
« loup et activités
d'élevage »



LUCILE RITTER
Service civique
Éducation à
l'environnement &
au territoire



LOU-ANN TETART
Service civique
Sensibilisation à
l'environnement et à
l'alimentation locale

MAEC : DES FORMATIONS SUR MESURE, AU PLUS PRÈS DES AGRICULTRICES ET AGRICULTEURS



Dans le cadre des Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC), une formation est obligatoire au cours des deux premières années d'engagement. Pour que cette étape soit utile et la moins contraignante possible, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales a fait un choix simple : proposer plusieurs thèmes (et non pas « une mesure = une formation ») et organiser les sessions dans différents villages du Parc naturel régional, afin de limiter les déplacements.

En 2024-2025, les formations ont abordé des sujets très concrets : biodiversité (papillons et milieux pastoraux), haies et arbres fourragers, gestion de l'eau (abreuvement, solutions de stockage), agroforesterie en élevage, ou encore amélioration de la gestion pastorale. Elles se sont tenues de Sahune à Verclause, de Ballons à Serres et Ribiers, en passant par Tréscleux, Saint-Sauveur-Gourvenet, La Roche-sur-le-Buis, Laragne ou L'Épine.

Bilan : près de 110 participations et des retours très positifs. Les agricultrices et agriculteurs ont particulièrement apprécié de pouvoir choisir une thématique qui les intéresse, près de chez eux, et de se retrouver entre pairs. L'obligation de formation s'est ainsi révélée moins contraignante.

Toutes les sessions ont été 100 % gratuites, grâce à des partenariats solides : Chambres d'agriculture de la Drôme et des Hautes-Alpes, VIVEA, ADEM, CERPAM, AGROOF, ainsi que l'INRAE – LESSEM et les animateurs Natura 2000 du Syndicat mixte du Parc naturel régional. Sur 115 exploitations engagées (Drôme et Hautes-Alpes confondues), 101 ont déjà suivi leur formation en 2025 ; les 14 restantes ont jusqu'au 15 mai 2026 pour la réaliser. Prochaine étape : poursuivre cette dynamique et proposer encore davantage de sessions au plus près des exploitations.

Agent référent

Julie MAVIEL

jmaviel@baronnies-provencales.fr

ORGANISER SANS DÉGRADER : UN GUIDE CLÉ EN MAIN POUR DES ÉVÉNEMENTS VRAIMENT ÉCORESPONSABLES

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional a mis à disposition des organisateurs un Guide de l'événement écoresponsable dans les Baronnies provençales, conçu pour rendre les « bons réflexes » simples à appliquer, que l'événement soit culturel, sportif ou festif. L'objectif : permettre l'organisation de manifestations tout en limitant leur impact sur les milieux naturels, en favorisant la cohabitation des usages et en valorisant des pratiques plus responsables.

Le guide propose des fiches pratiques

très opérationnelles : gestion des déchets (tri visible, réduction à la source, vaisselle réutilisable, consigne) et possibilité d'emprunter un écopack (bacs de tri, verre, biodéchets, supports de sensibilisation) via l'accueil du Syndicat mixte du Parc naturel régional.

Le guide apporte également un cadre clair sur des sujets sensibles : biodiversité, gestion de l'eau, usage des drones (précautions et périodes de sensibilité), et signalétique (réglementation spécifique en Parc naturel régional,

autorisations et délais de pose/retrait). Un volet entier est dédié à l'accessibilité pour mieux accueillir tous les publics.

Pour les manifestations sportives, des conseils ciblés complètent l'ensemble : choix concerté des tracés, balisage, remise en état, ravitaillements, et rappel des obligations en Natura 2000 (évaluation des incidences selon les cas).

Agent référent

Violaine GUDIN

vgudin@baronnies-provencales.fr



ROSANS : UNE SEMAINE D'IMMERSION POUR FAIRE ÉMERGER DES PISTES DE REVITALISATION

À Rosans, le Syndicat mixte du Parc naturel régional a choisi d'ouvrir un espace original de réflexion collective : un atelier « Hors les Murs », mené de septembre à décembre 2025, au plus près du quotidien de celles et ceux qui font vivre les Baronnies provençales. Le projet, intitulé « Rosans, cœur des Baronnies provençales », mise sur un regard extérieur pour nourrir l'action locale. Il croise deux formations complémentaires : un Master Management du Tourisme Durable (IAE Université Savoie Mont-Blanc) et des étudiants de l'Institut Agro Dijon. En fil rouge : la qualité des milieux naturels et la biodiversité peuvent devenir un levier de développement local, économe en ressources. L'objectif : mieux comprendre ce qui fait l'identité et les fragilités de la commune, et faire émerger des pistes concrètes de redynamisation, le tout en lien étroit avec la commune et le village vacances Paul Bert.

Le parti pris est simple : partir du réel. Sur place, les étudiants ont réalisé des

entretiens (habitants, professionnels, acteurs du tourisme...) et croisé ces retours avec un diagnostic de l'offre et du fonctionnement local. Cette



démarche a permis de mettre en lumière les forces de Rosans (paysages, calme, patrimoine, activités de pleine nature, plan d'eau...), mais aussi des points de vigilance : isolement, manque d'hébergements et de services, saisonnalité, besoin d'informations fiables pour les visiteurs.

L'atelier a aussi constitué une expérience de coopération pédagogique ambitieuse, car mobilisant des étudiants issus de formations complémentaires pour enrichir l'analyse et les propositions. À partir des échanges et des constats de terrain, plusieurs orientations structurantes ont émergé : renforcer l'accueil et l'hébergement « à la nuitée », soutenir la visibilité des activités et de l'artisanat, et imaginer une nouvelle dynamique autour du terrain laissé par le village vacances Paul Bert. En appui des élus et des partenaires, le Syndicat mixte du Parc naturel régional utilisera ces travaux comme une base de dialogue : un matériau utile pour prioriser, tester des scénarios et construire, pas à pas, un projet partagé avec Rosans.

Agent référent

Agathe CAZÉ

acaze@baronnies-provencales.fr

PLANÈTE BARONAUTES À BUIS-LES-BARONNIES : UNE AFFLUENCE RECORD !

Depuis 2018, le réseau des Baronautes fédère une communauté unique de passionnés et de professionnels qui font découvrir autrement les Baronnies provençales. Aujourd'hui, ce réseau rassemble plus de 76 intervenants, signataires d'une charte commune, aux compétences aussi variées que complémentaires : faune, flore, agriculture, géologie, astronomie, histoire locale, pratiques artistiques... Une richesse qui permet de proposer des animations originales, ancrées dans le territoire et adaptées à des publics très différents.

Animé et soutenu par le Syndicat mixte du Parc naturel régional, le réseau se structure dans la durée : accompagnement, mise en relation, montée en compétence, temps de formation et dynamique collective. Les Baronautes sont devenus des partenaires incontournables pour faire vivre des projets scolaires, accompagner des groupes de visiteurs, nourrir des initiatives associatives... mais aussi répondre aux besoins des communes,

comités des fêtes ou offices de tourisme qui recherchent des intervenants fiables et connaissant finement les Baronnies provençales.

Temps fort de cette dynamique, Planète Baronautes confirme chaque année l'élan du réseau. La 3^e édition de ce grand forum éducatif s'est tenue le 6 avril à Buis-les-Baronnies, sur la place du Quinconces, et a rassemblé plus de 300 visiteurs. Avec 30 stands, l'événement a offert un panorama vivant des savoirs et des approches : botanique, élevage, ornithologie, astronomie, histoire... Une journée conviviale et très fréquentée, renforcée par la présence de Radio Micheline, qui a apporté une ambiance musicale festive et contribué à une belle couverture médiatique, amplifiant l'écho de l'événement bien au-delà du forum.

Agent référent

Matthieu MORARD

mmorard@baronnies-provencales.fr



MAIS AUSSI ...

La fréquentation des espaces naturels

Des écompteurs sont déployés le long de certains sentiers et sites de pratique dans le milieu naturel. Ils permettent de mesurer le nombre de passages qui a lieu sur sites d'implantation (sentiers, via ferrate, accès à une rivière).

La commune d'Ourres se mobilise pour rénover le Grangeon

Le Parc a accompagné la commune pour une étude sur la rénovation d'un bâtiment communal afin d'en faire un lieu de transfo de productions agricoles locales. Cette étude a permis de dresser un portrait du futur bâtiment, de recenser les envies et besoins et de réfléchir à l'approvisionnement en ENR.

Les contrats MAEC suivent leur cours

L'animatrice du PAEC a organisé des visites de suivi chez les agriculteurs engagés en MAEC pour faire avec eux le point sur leur contrat et d'éventuelles difficultés. Cela a permis de réaliser plusieurs avenants suite à des changements dans des exploitations

Toujours en route vers le label RICE

Poursuite de la démarche de candidature au label RICE : diagnostic de l'éclairage public (VBM), événements grand public, accompagnement des communes volontaires sur VVE, rédaction de la candidature

Des projets scolaires en immersion !

Le Parc a impulsé et financé 45 projets d'éducation au territoire différents au bénéfice de 84 classes des écoles primaires (soit 1380 élèves concernés).

Des collégiens sur les sentiers

5 projets de découverte ont été soutenus au profit des collèves du territoire. Astronomie, rivières ou élevage, près de 160 élèves en ont bénéficié !

« Projets éducatifs du Parc » : gros succès dans les Villes-portes !

17 classes des écoles des villes-portes sont parties à la découverte de leurs patrimoines guidées par les intervenants « Baronautes ». Botanique, élevage, apiculture ou maraîchage... Un régal pour près de 500 élèves !

Des formations utiles et appréciées

Enseignants, Baronautes, animateurs... Ils sont une soixantaine à avoir profité des « formations du Parc » autour de thèmes variés : forêt et risques naturels, ethnobotanique, aquarelle et entomo-

logie, découverte du bivouac avec des groupes d'enfants.

Soutien aux centres de loisirs et de vacances

5 projets de sensibilisation différents ont été soutenus après des structures de loisirs autour de thèmes variés : pistage de la faune locale, astronomie, conte... L'occasion d'apprendre tout en s'amusant !

Espace valléen : (Re) prendre l'air dans les Baronnies provençales

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales s'est engagé, depuis 2021, dans l'animation du programme « Espace Valléen » 2021-2027.

Randonner sur les chemins des Parcs

Le GRP, Tour des Baronnies provençales à pied sur le site « chemins des parcs » ! Une itinérance de 13 jours à la découverte des patrimoines naturels, culturels et paysagers du Parc.

Le Syndicat mixte du Parc présent lors des événements sportifs

Le Syndicat mixte du Parc a tenu des stands de sensibilisation à l'environnement un pastoralisme lors de 10 événements sportifs. Du prêt de matériel et un relais de la communication de ces événements a également été réalisé.

Le GR de Pays « Tour des Baronnies provençales », une nouvelle édition du topoguide !

Le Syndicat mixte du Parc a été impliqué pour la réédition du topoguide valorisant l'itinérance GR de Pays Tour des Baronnies provençales. Le Parc et ses partenaires ont également mené un travail d'ensembliser pour permettre de consolider et d'améliorer ce GRP.

Collaboration avec le Parc naturel régional du Mont-Ventoux sur la fréquentation du Toulourenc

Le Parc participe aux comités de suivi pilotés par les deux sous-préfets de Carpentras et de Nyons et animés par le Parc du Mont-Ventoux portant autour du Toulourenc, qui se trouve en situation de surfréquentation. Aussi, il participe aux dépenses des écogardes déployés sur le Toulourenc.

Participation à la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires

Le Syndicat mixte du Parc participe à la CDESI du département de la Drôme et des Hautes-Alpes. Le Parc propose des recommandations en matière environne-

mentales sur les sites concernés par le territoire.

Un réseau de professionnels engagés dans la marque Valeurs Parc

La marque Valeurs Parc valorise les entreprises qui s'engagent pour leur territoire et pour des pratiques respectueuses de l'environnement. Hébergeurs, restaurateurs, agriculteurs et bientôt des séjours bas carbone seront bénéficiaires de la Valeurs Parc !

Le Syndicat mixte du Parc et les Offices de Tourisme : ensemble pour valoriser le territoire !

Les Offices de Tourisme du Parc et des villes portes diffusent le « kit de com' Parc » : cartes de découverte et GRP, plaquettes barrages, livret jeux... Aussi, ensemble, nous travaillons à transmettre les messages essentiels pour sensibiliser et faire comprendre le territoire aux visiteurs.

Atelier « Hors les murs », Rosans, au cœur des Baronnies provençales.

Le village vacances Paul Bert et la commune de Rosans ont accueilli deux groupes d'étudiants pour réinterroger les notions de centralités et de développement du point de d'un village rural de montagne. Cet atelier a permis de croiser les regards des formations en tourisme durable et en agroécologie.

Le Parc des Baronnies provençales sur le site internet Destination Parcs !

La Fédération des Parcs a lancé son nouveau site : Destination Parcs, qui s'adresse aux visiteurs des Parcs naturels régionaux. Le Parc des Baronnies provençales y valorise ses richesses ainsi que ses bénéficiaires de la marque Valeurs Parc.

La marque Valeurs Parc, l'année des renouvellements !

En 2025, chez les hébergeurs Valeurs Parc, c'est 10 visites de renouvellement qui ont été réalisées. En effet, au bout de 5 ans, si l'établissement souhaite renouveler pour 5 ans, une visite et un nouveau plan d'action doivent être réalisés. Ils seront ensuite validés par le Bureau syndical du Parc.

Une mini exposition dans l'Office de tourisme de Nyons, Relais du Parc !

En partenariat avec l'office de tourisme de Nyons, le Syndicat mixte du Parc a lancé une consultation pour créer, à titre expérimental, un espace dédié au Parc dans le bureau de l'OT de Nyons. L'en-

jeu ? Jouer un rôle de sensibilisation aux bonnes pratiques en espace naturel !

Groupe de travail GRP Tour des Baronnie provençales à pied

Un groupe de travail avec les hébergeurs, les Offices de Tourisme, les Fédérations de randonnée et les Communautés de Communes pour imaginer et structurer ce projet d'itinérance commune : le GRP Tour des Baronnie provençales à pied. Questionnaires visiteurs, projet d'aménagements et communication.

Une journée de formation pour les organisateurs d'événements sportifs !

En partenariat avec le Ventoux, il a été organisé une demi-journée de formation sur la thématique de la conciliation des usages entre pastoralisme, chien de

protection et activités de pleine nature. Des échanges très intéressants entre éleveurs et organisateurs d'événements sportifs !

Une journée de formation sur le pastoralisme et le Loup pour les acteurs du tourisme

Dans le cadre du projet sur la conciliation des usages entre le pastoralisme et les loisirs, il a été organisé une journée de formation sur le pastoralisme, les chiens de protection et le Loup à Rosans. Une formation pleine d'échanges entre les acteurs du tourisme, les éleveurs et spécialistes !

Le projet alimentaire du territoire, une année de consolidation

En 2025, après 4 ans à élaborer un projet ambitieux pour le territoire, l'objectif a été de rechercher les moyens financiers. Partenariats, recherche de financements, c'est la partie immergée de l'iceberg indispensable pour engager en 2026 des sorties et rencontres, des expérimentations concrètes.

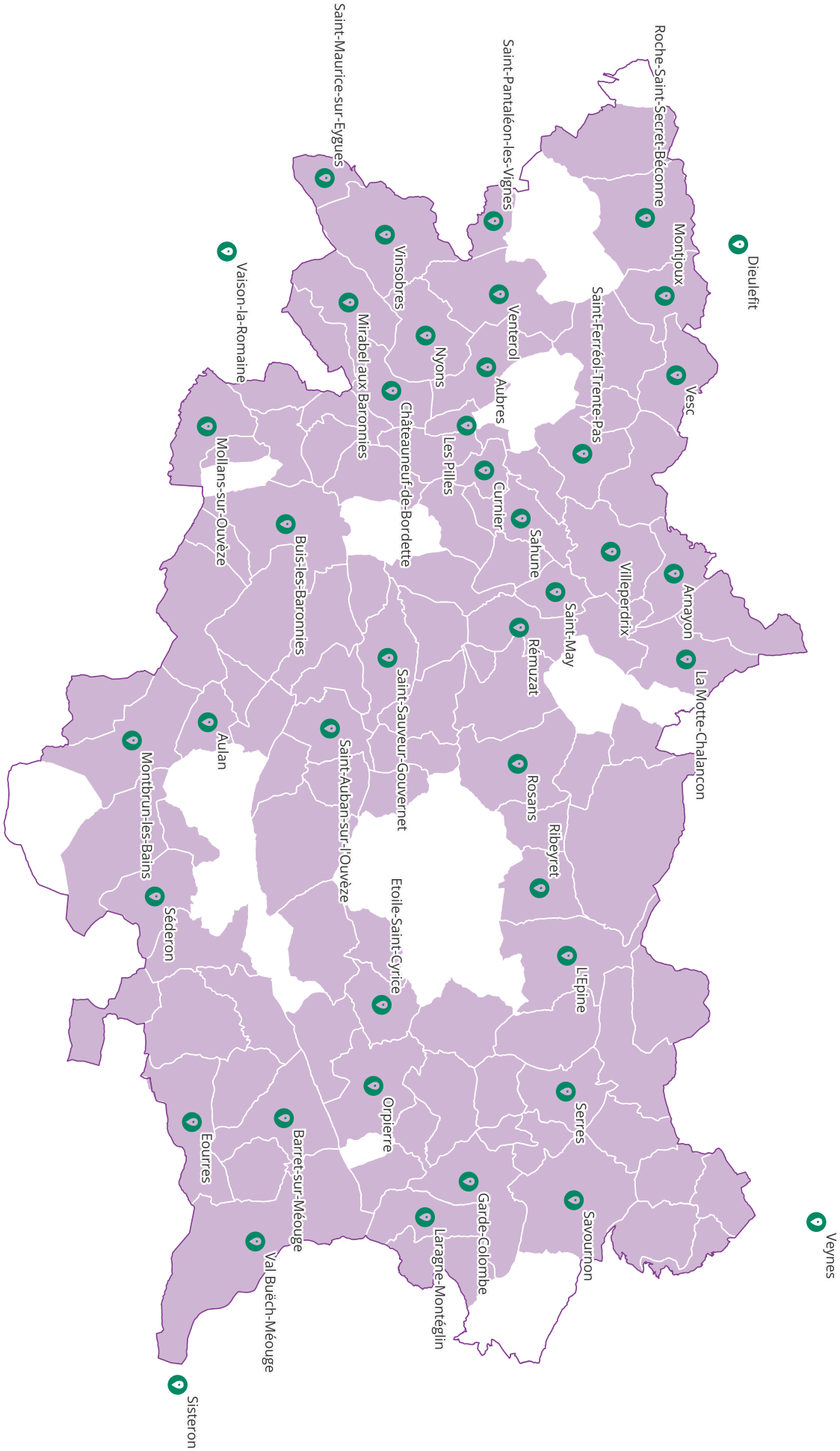
Des Vautours qui valent le détour !

Admirer les vautours est une activité prisée des habitants et des visiteurs des Baronnie provençales. Le Parc et ses partenaires ont célébré les bénéfices de leur retour en organisant deux événements grand public : l'inauguration de la Maison des Vautours et la Fête des Vautours.



EN PARTENARIAT AVEC :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Agribio Hautes-Alpes, Agribio Drôme, Agence Régionale de Santé, Association Départementale d'Économie Montagnarde, Association «Vautours en Baronnie», Association du Patronage Laïque Villette Paul Bert, Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, Centre d'Études et de Développement des Énergies Renouvelables CEDER, Chambre d'Agriculture de la Drôme, Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes, Commissariat du Massif des Alpes, Commune d'Eourres et Rosans, Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale, Communauté de Communes Sisteronais-Buëch, Conservatoire d'Espaces naturels Auvergne-Rhône-Alpes, Conservatoire d'Espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département de la Drôme, Département des Hautes-Alpes, Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur, Éducation nationale, Éleveurs locaux, Épicerie sociale et solidaire, Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Fédération Française de Randonnée, Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, Hébergeurs du Tour des Baronnie provençales à pied, Office de Tourisme des Baronnie en Drôme Provençale, Office de Tourisme du Sisteronais Buëch, Office National des Forêts, Observatoires astronomiques de Moydans, Vaison et Barret-de-Lioure, Parc naturel régional du Mont-Ventoux, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents, Territoire d'Énergie Drôme, Territoire d'Énergie Hautes-Alpes



18 FÉVRIER 2025 ◆ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Programme d'éducation au territoire 2025-2026 : Modification du budget et du plan de financement

Affûts d'étoiles : création d'un « sentier de la nuit » - Phasage du projet initial et budget de la phase 1

Projet interparc tourisme 2024-2025 : « Destination Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur : des laboratoires de la transition qui essaient les bonnes pratiques au niveau régional » - Convention partenariale

Opération « infusettes - fontaines à eau » : Suites de l'opération

08 AVRIL 2025 ◆ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Aménagement scénographique et signalétique des relais du Parc - Modification du plan de financement et du lieu

Espace valléen - Programme d'expositions et d'animations territoriales « arbres et forêts » ajustement du budget et du plan de financement pour 2025 - FONCTIONNEMENT

20 MAI 2025 ◆ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Projet Alimentaire Territorial - Révision de la maquette financière pour l'animation : demande de financement complémentaire auprès du FEADER

Projet Alimentaire Territorial - Expérimentation d'alimentation solidaire et durable

Sentier de la nuit en forêt de Beynaves : participation à la Nuit des forêts 2025

Ecogarde permanent : coordination du dispositif éco-guides et médiation de terrain

Cohabitation des usages touristiques et pastoraux dans les espaces Valléens Alpains – Baronnie provençales 2025-2026

« A la grande table des Alpes » Année 2 (2025) - Coordination et animation d'un réseau alpin français pour la reconnaissance du patrimoine alimentaire alpin par l'UNESCO

Espace valléen – Programme d'expositions et d'animations territoriales « arbres et forêt » - Choix du prestataire pour la réalisation de l'exposition in situ et de la déclinaison itinérante

11 JUILLET 2024 ◆ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Affûts d'étoiles - Création d'un « sentier de la nuit » - Acquisition d'oeuvre artistique : mise à jour des cofinancements de la phase 2

Conception et réalisation de l'aménagement scénographique des relais du Parc des Baronnie provençales et de l'accueil de la Maison du Parc à Sahune - Choix du prestataire

Projet Alimentaire Territorial - Plan de financement animation et actions 2025-2028

16 SEPTEMBRE 2025 ◆ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

« Sur les Pas des huguenots », branche « provençale » - mise en tourisme du tronçon concernant l'Espace Valléen « Baronnie provençales » - programme d'actions et plan de financement

Engagement dans le projet OLIVAR - Valorisation locale des grignons d'OLive dans l'Alimentation des petits Ruminants

17 SEPTEMBRE 2024 ◆ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Convention entre le syndicat mixte du Parc et le CEDER - organisation de la foire « éco-bio Naturellement » 2026

Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027

Education à l'environnement et au territoire - Le sauvage à la ferme : se former collectivement aux inventaires du vivant dans les milieux agricoles et pastoraux des Baronnie provençales

Dispositif « Guerre du Feu » de la Région Sud - Garde régionale forestière 2026 - Gestion intégrée des risques naturels 2024-2026 - Ouverture de postes pour accroissement saisonnier d'activité et coordination du dispositif

Rencontres patrimoine alimentaire alpin 2025 - Grenoble - Prise en charge de frais liés à des interventions

17 SEPTEMBRE 2024 ◆ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Mission « conciliation des usages » : demandes de subventions auprès des Départements de la Drôme et des Hautes-Alpes

Plan loup - Expérimentation d'aide aux éleveurs - Acquisition d'une caméra thermique (contrat de Parc)

Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027 : modalités de participation des communes haut alpines

Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027 : demande de subvention auprès du Département des Hautes-Alpes

Projet Alimentaire Territorial - Ouverture d'un poste de chargé de projet alimentation

CONCEVOIR UN AMÉNAGEMENT SOLIDAIRE & DURABLE



PRÉPARER &
ACCOMPAGNER UN
URBANISME
RURAL DURABLE



IMPULSER &
DÉVELOPPER UNE
POLITIQUE
ÉNERGÉTIQUE
TERRITORIALISÉE



RÉÉQUILIBRER
L'OFFRE
CULTURELLE
POUR EN
FAVORISER L'ACCÈS



FAIRE RECONNAÎTRE
LE PARC COMME
FÉDÉRATEUR
DES POLITIQUES
TERRITORIALES



LES ÉLUS RÉFÉRENTS

LES VICE-PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTES



**JEAN-CHRISTOPHE
CAMP**
Innovation, évaluation &
mobilisation citoyenne



GILLES CRÉMILLIEUX
Histoire, patrimoines &
paysages



PASCALE ROCHAS
Jeunesse, culture &
métiers d'art



**CHRISTELLE
RUYSSCHAERT**
Aménagement & énergie

LES PRÉSIDENTES DE COMMISSIONS



ANNE GENTIL
Innovation & énergie



BRIGITTE WURMSER
Histoire & patrimoines

LES AGENTS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC



CELIA ARIENTI
Communication &
médiation éducative
et culturelle



ARIANE AVON
Animatrice LEADER



SANDRINE BRUN
Gestionnaire
LEADER



**OUMAYMA
ELBASRI**
Stage Aménagement
& Paysages



AURÉLIE GRIFFON
Animatrice LEADER



AUDREY MATT
Innovation
& transition
énergétique



FABIENNE MÉLINE
Aménagement &
Paysages



LUDVINE ROSIER
Animatrice LEADER



**GÉRALDINE
SAVIGNAT**
Coordinatrice
programme LEADER



ISABELLE SERAIN
Culture &
patrimoines



**ALEXANDRE
VERNIN**
Culture &
patrimoines



ÉNERGIES RENOUVELABLES : UN CADRE CLAIR POUR AMÉNAGER SANS ABÎMER LES PAYSAGES

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional a outillé ses communes adhérentes avec un référentiel pour le développement des infrastructures de production d'énergies renouvelables dans les paysages des Baronnies provençales. Objectif : aider à prendre des décisions argumentées, en conciliant transition énergétique, qualité des paysages et cadre de vie.

Le document part d'un constat très concret : les projets de production d'énergies renouvelables peuvent être appréhendés de deux façons par les communes : soit elles portent elles-mêmes le projet et peuvent le construire, collectivement ;

soit le projet est soumis à la commune, souvent proposé par un acteur privé, et nécessite un avis éclairé qui peut permettre de faire évoluer le projet.

Dans les deux cas, le référentiel propose une méthode pour passer du « pour ou contre » à une analyse partagée.

La démarche repose sur une approche par le paysage et, dans l'idéal, la participation : organisation de temps

boisements, silhouettes villageoises, repères patrimoniaux) pour mesurer l'effet réel d'une installation.



d'échanges sur le terrain, identification de ce que les habitants voient et aiment dans leurs lieux de vie, partage de l'histoire et de la géographie communale, interrogation sur les notions de sobriété (diminuer les besoins) pour dimensionner la production. Le référentiel invite aussi à travailler les rapports d'échelles (crêtes,

Pour sécuriser l'instruction, des grilles d'évaluation et des recommandations d'aménagement sont proposées pour ces différents types d'énergie : photovoltaïque en toiture, au sol ou en ombrières et éolien. Leur utilisation permet de motiver les avis, nourrir le dialogue avec les porteurs de projets et améliorer l'insertion paysagère.

Ce référentiel a été diffusé et présenté à toutes les communes adhérentes du Parc naturel régional. Il affirme une position commune : accélérer la transition, oui — mais avec méthode, transparence et exigence paysagère.

Agent référent

Audrey MATT
amatt@baronnies-provencales.fr

Fabienne MÉLINE
fmeline@baronnies-provencales.fr

LA FORÊT INVISIBLE : QUAND LA MAISON DU PARC DEVIENT UNE EXPÉRIENCE À VIVRE

À l'été 2025, la Maison du Parc a ouvert un nouveau chapitre de sa mission culturelle avec « La forêt invisible », une exposition dédiée aux arbres et aux forêts du Parc naturel régional. Conçue en régie directe au sein du Syndicat mixte du Parc naturel régional, elle a mobilisé une dynamique de coconstruction associant expertise scientifique, acteurs forestiers, monde éducatif et création artistique.

Pensée comme un outil de médiation autant que comme une expérience immersive, La forêt invisible cherche un équilibre entre le sensible et le sensoriel, le didactique et la poésie pour proposer plusieurs « portes d'entrée » : plonger dans l'ambiance forestière, transmettre des repères sur les écosystèmes mal connus. La progression se fait en trois strates – sol, surface, canopée – et intègre des œuvres (photographies, installation, sculpture, musique contemporaine),

de cinq artistes ayant effectué des résidences sur le territoire du Parc. La

noter la traduction en anglais de l'ensemble des textes.



préparation a nécessité un pilotage rigoureux (COPIL, consultation scénographie, fabrication, multimédia), avec des ajustements de procédure pour tenir le calendrier d'ouverture sans renoncer aux ambitions initiales. Côté accueil, à

La promotion a combiné supports imprimés, presse locale et régionale, page dédiée sur le site internet et diffusion numérique, dont une publication sponsorisée au lancement. Le vernissage, organisé le 3 octobre, a proposé une performance immersive de Clovis Deschamps-Prince, rassemblant un peu plus d'une vingtaine de participants, suivie d'un temps convivial. Quelques centaines de visiteurs ont déjà parcouru l'exposition.

En parallèle, 2025 a aussi posé les bases de la version itinérante, pour faire circuler « La forêt invisible » au plus près des communes et des partenaires.

Agent référent

Celia ARIENTI

carianti@baronnies-provencales.fr

LEADER À MI-PARCOURS : 47 PROJETS DÉJÀ SOUTENUS, ET UNE SECONDE MOITIÉ DE PROGRAMME À ACCÉLÉRER

À mi-parcours, le programme LEADER confirme sa capacité à faire émerger des projets utiles et ancrés localement. Pour faciliter l'accès au dispositif, des dépliants de présentation sont disponibles, et trois grands appels à projets structurent la programmation : Organisation territoriale, Tourisme durable, et Développement économique endogène et durable.

En 2025, le bilan est déjà significatif : 45 % de l'enveloppe est consommée, avec 47 projets sélectionnés et programmés. Les bénéficiaires sont majoritairement des associations, illustrant le rôle de LEADER comme levier pour l'initiative locale. Les consommations diffèrent cependant selon les appels à projets : l'AAP « Tourisme durable » est à ce jour le moins mobilisé, notamment parce que le plafond de subvention y est fixé à 30 000 €, contre 70 000 € pour les deux autres appels.

En complément, un volet coopération inter-territoires (213 215 €) vise à

favoriser le retour d'expérience entre structures et territoires. Plusieurs pistes sont déjà identifiées : autopartage, unité de traitement des déchets plastiques (recyclage), ou encore hydrologie régénérative.



Pour le Syndicat mixte du Parc naturel régional, l'enjeu est désormais de se mobiliser davantage sur la seconde partie de la programmation : soit en accompagnant des projets en ingénierie, soit en déposant des projets portés directement par la structure (à arbitrer avec la direction au regard des contraintes de montage et d'autofinancement). Trois dossiers sont d'ores et déjà en projet : ingénierie paysagère (avec le CAUE 26), animation d'un réseau d'acteurs et d'un dispositif d'observation en faveur de la conciliation des usages, et mise en réseau des maisons thématiques. Les dépenses restant éligibles jusqu'au 30 juin 2028, la dynamique est lancée.

Agent référent

Géraldine SAVIGNAT

gsavignat@baronnies-provencales.fr

VOIR AUTREMENT POUR MIEUX AGIR

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional, lauréat de l'appel à projets « plan de paysage » 2023 du Ministère de la Transition écologique, a engagé une démarche concertée pour anticiper plutôt que subir la transformation des paysages : le Plan de paysage et résilience des Baronnies provençales. La spécificité de la méthode menée est d'utiliser la porte d'entrée des paysages tels qu'ils sont vécus, pour amener une convergence des actions et changements de pratiques nécessaires à l'adaptation du territoire. Première étape : un diagnostic paysager partagé pour mieux comprendre ce qui fait la singularité des paysages, ce qui les fragilise... et ce qu'il est souhaitable de préserver ou de faire évoluer.

L'élaboration du plan de paysage et résilience des Baronnies provençales se déroule en 3 grandes étapes : 1 - Diagnostic partagé, 2 - Objectifs de qualité paysagère 3 - Programme d'actions opérationnelles.

La phase 1 combine plusieurs regards, volontairement complémentaires : scientifique (lecture des composantes naturelles et des usages), sensible (sensations, perceptions, ambiances) et



humaine et culturels (pratiques, attachements, récits). L'objectif n'est pas de produire un document « expert » de plus, mais de partager une base commune :

comment la forêt progresse, comment l'agriculture s'adapte et façonne encore les vallées, comment la végétation structure l'identité des Baronnies provençales, comment les implantations, l'architecture et les formes urbaines évoluent, et où se situent les points de bascule face au changement climatique.

Le diagnostic ouvre le débat sur « les paysages de demain » et alimente la construction de la stratégie paysagère (phase 2) puis du programme d'actions, attendus en 2027. À la clé : des outils concrets pour accompagner les communes et les acteurs locaux (aménagement, gestion, pédagogie), avec une ligne directrice : renforcer la qualité des paysages, et accompagner collectivement leurs transformations.

Agent référent

Fabienne MÉLINE

fmeline@baronnies-provencales.fr

MAIS AUSSI ...

La Forêt Invisible en voyage !

La Forêt Invisible, dans sa variation itinérante, est en cours de développement. Elle devrait arriver en début d'année 2026 et se déplacer prochainement sur tout le territoire du Parc des Baronnies provençales.

Energies renouvelables citoyennes : des conditions difficiles à surmonter

Les conditions de développement des ENR citoyennes se complexifient. Le Parc a accompagné cette phase de transition obligatoire (réunions d'échanges, tenue de stand, participation à des formations) qui nécessite de réorienter les projets vers l'autoconsommation collective et individuelle.

Première année pour le sentier de la nuit à Beynaves

En 2025 a eu lieu la mise en œuvre du projet proposé par Erik Samakh, qui a abouti à l'installation d'une centaine de « poussières d'étoiles ». En novembre, un chantier participatif a cherché à conforter la zone humide située en aval du site, afin d'y favoriser des espèces associées aux milieux humides.

Favorisons ensemble la culture en milieu rural

Le Parc a accompagné la dernière année de la CTEAC et la mise en place du projet culturel de territoire de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale. Il est aussi associé au même projet de la Communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux.

Accompagner un projet de développement des bibliothèques de la Méouge

Le Parc a accompagné les trois bibliothèques de la Méouge pour mettre en place un programme d'animations commun et élaborer un projet collectif d'animation et d'ouverture. Une première session d'actions et animation se sont déroulées en octobre-novembre 2025.

Le projet culturel et patrimonial du CHBD continue !

Le Centre Hospitalier Buech-Durance cherche à valoriser son patrimoine architectural (visites et travaux prévus) et à favoriser la présence culturelle en accueillant des artistes en résidence. En 2025, ce programme a permis ainsi d'accueillir en 2025 6 résidences de 2 à 8 semaines, et 7 artistes.

Une ingénierie en matière d'aménagement et d'urbanisme pour accompagner les communes

Accompagner les collectivités du Parc en matière d'aménagement, d'espaces publics, d'urbanisme, de signalétique, de projet d'énergie renouvelable, de valorisation des patrimoines, etc. Le plus en amont et mieux c'est !

Le syndicat mixte donne son avis !

Structurer les procédures d'avis du SMBP, animer le comité de suivi des avis, émettre des contributions, pilotage d'un stage visant à recenser et formaliser la connaissance utile à la production des avis

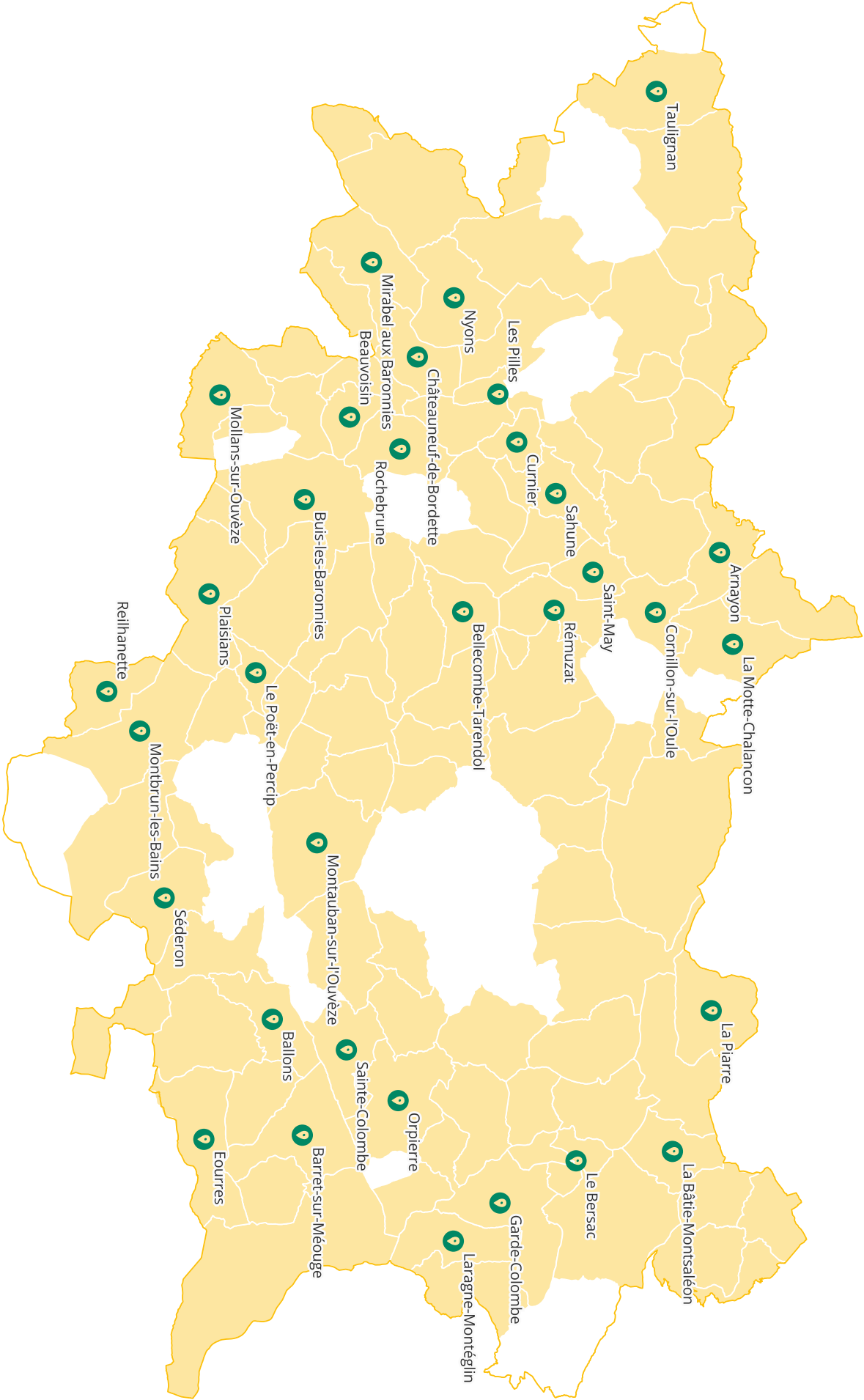
A vos marques, prêts, partez ! Des ateliers pour activer le plan de paysage

Des actions « starter » sous forme d'ateliers, de sensibilisation, de temps à se relever les manches à plusieurs et sur le terrain sur les enjeux identifiés dans le plan de paysage : 2 j autour du label végétal local, 3 j autour de l'aménagement d'un centre bourg à Sahune.

EN PARTENARIAT AVEC :

Artistes, Association Nationale des Centrales Villageoises, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement, Bibliothèques de Laragne-Montéglin, Garde-Colombe et Barret-sur-Méouge, Collège de Laragne-Montéglin, Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, Communes de Ballons, Barret-sur-Méouge, Eourres et Séderon, Communauté de Communes Baronnies en Drôme Provençale, Communauté de Communes Buëch-Dévoluy, Conservatoire botanique national alpin, Département de la Drôme, Département des Hautes-Alpes, Direction Départementale des Territoires de la Drôme, Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, Dromolib, Espaces d'animation sociale de Montbrun et de la Méouge, Fonds Régional d'Art Contemporain, Noonsii Productions, Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents, Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues, Territoire d'Énergie Drôme, Association Vielajoie





18 FÉVRIER 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Résidence artistique « Terre de légendes » - Programme interParcs PACA : Principe d'action et plan de financement

Maquette du site gallo-romain de Mons Seleucus - Transfert de propriété à la commune de La Bâtie-Montsaléon - Approbation de la convention de transfert

08 AVRIL 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Stratégie paysagère 2023-2025 - Plan de paysage : ouverture de poste pour poursuite de missions

Elaboration du plan de paysage et résilience du Parc naturel régional des Baronnies provençales - Choix du prestataire

20 MAI 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Programme d'intervention en ingénierie paysagère : bilan 2024 et perspectives 2025

Programme d'intervention en ingénierie patrimoniale : bilan 2024 et perspectives 2025

10 ans du Parc (2015-2025) – Collecte et valorisation de la parole citoyenne

Cadre des conditions d'accompagnement du Syndicat Mixte au soutien d'événements organisés par des tiers

11 JUILLET 2025 ♦ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Résidence d'architecte dans les Hautes-Alpes - choix de l'équipe retenue

16 SEPTEMBRE 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Candidature au dispositif « Atelier hors les murs » à Rosans

14 OCTOBRE 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Convention Territoriale pour l'Enseignement Artistique et Culturel 2025-2028 des Baronnies en Drôme provençale : vers un Projet culturel de Territoire

Accueil d'une photographe en résidence dans la continuité du programme POPSU territoires « réciprocité : être en santé dans les Baronnies provençales »

Avis sur le document cadre de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes concernant le développement des projets photovoltaïques au sol (dits agri-compatibles)

Avis sur le PLUi (phase arrêt) de la communauté de communes du DIOIS

14 DÉCEMBRE 2025 ♦ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Adhésion au campus Cédille en vue de la participation au salon « Vivre ici »

Inventaire des patrimoines culturels - Programme 2026-2027

Animation, administration, gestion de programmes & communication



RESSOURCES
HUMAINES



RÉGIE
TECHNIQUE



COMMUNICATION



LES ÉLUS RÉFÉRENTS



NICOLE PELOUX
Présidente



CLAUDE AURIAS
Finances et diversification
des ressources



CHRISTOPHE CAMP
Innovation, évaluation &
mobilisation citoyenne



AGNÈS ROSSI
Relation aux territoires

LES AGENTS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC



CELIA ARIENTI
Communication
et médiation
éducative et
culturelle



ANNE AUBERT-
JACQUIN
Responsable
administration &
finances



EVE-LYNE
BARNIER
Gestionnaire
administrative
& Assistante de
direction



LAURENT BEUF
Responsable
informatique



ADELINE
CRESPO
Apprentie
community
manager



MARIE-LAURE
GRAVELAT
Directrice adjointe



VIOLAINE GUDIN
Responsable
communication



MOUSTAPHA KA
Ressources
humaines &
commande
publique



ALEXANDRA
TERTULLIEN
Subventions &
Comptabilité



ÉMILIE RUIN
Directrice



DÉBROUSSAILLER MIEUX, PRÉVENIR PLUS TÔT

Face à l'augmentation du risque incendie, le Syndicat mixte du Parc naturel régional a engagé en 2025 une étape décisive : structurer un accompagnement de terrain dédié aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), pour aider les communes drômoises du Parc naturel régional à passer de la règle à l'action.

Concrètement, l'année a permis de poser les bases d'un dispositif opérationnel : définition précise des missions, articulation avec la direction et les chargés de mission « Risques naturels & Natura 2000 », et préparation d'un binôme d'animateurs référents « débroussaillage » au service des maires et des habitants. Leur rôle : accompagner les communes dans leurs responsabilités (biens com-

munaux, contrôle, police du maire), préparer des plans communaux de débroussaillage, appuyer les visites de terrain et les courriers, et assurer une permanence d'information à destination des administrés.

Cette montée en puissance s'inscrit dans la continuité d'actions déjà engagées (formation d'élus, travail sur les risques naturels) et ouvre un nouveau cycle 2026-2028, avec une ambition claire : outiller les communes, sécuriser les pratiques et concilier prévention du risque incendie et prise en compte des enjeux de biodiversité.

Agent référent
Maxime BISSEY
mbissey@baronnies-provencales.fr



QUAND LA RIGUEUR ADMINISTRATIVE PROTÈGE L'ACTION

En 2025, le Syndicat mixte du Parc naturel régional a confirmé un volet souvent invisible, mais déterminant : une gestion administrative rigoureuse, qui a permis de sécuriser l'encaissement des recettes indispensables au fonctionnement de la structure. Dans un contexte de tension sur les finances publiques, cette solidité administrative est un levier direct de continuité : elle garantit la capacité à porter les missions, maintenir l'ingénierie, et tenir les engagements du Syndicat mixte du Parc naturel régional.

Concrètement, le travail mené a consisté à fiabiliser et accélérer la « chaîne recette » : suivi des conventions et des engagements, préparation des pièces justificatives, respect des calendriers de demande et de transmission, contrôle des imputations, relances et échanges avec les partenaires financeurs. Cette organisation, exigeante et méthodique, réduit les risques de retard ou de perte de recettes, et améliore la lisibilité bud-

gétaire pour la direction et les élus.

Au-delà des chiffres, l'enjeu est très opérationnel : chaque recette perçue à temps, c'est de l'action qui se déroule sans rupture (accompagnement des communes, poursuite des projets, animation de réseaux, suivi des dispositifs, communication...). C'est aussi une meilleure capacité d'anticipation : programmer, engager et cofinancer les actions au bon moment, sans fragiliser la trésorerie.

En 2025, cette dynamique a encore démontré qu'une administration bien tenue n'est pas un simple « support » : c'est une condition de réussite pour le projet de territoire porté par le Syndicat mixte du Parc naturel régional.

Agent référent

Marie-Laure GRAVELAT
mlgravelat@baronnies-provencales.fr



UN « SERVICE INFORMATIQUE » SUR MESURE POUR DES COMMUNES MIEUX OUTILLÉES, AU QUOTIDIEN



Dématérialisation, marchés publics, RGPD, ANTS, visioconférences, wifi, réseaux, contrats d'impression... Pour de nombreuses communes, le numérique est devenu incontournable, sans toujours disposer en interne d'un professionnel pour sécuriser les usages et résoudre les problèmes du quotidien.

Pour répondre à ce besoin, le Syndicat mixte du Parc naturel régional propose aux communes membres une mise à disposition de service « Accompagnement en Système d'Information ». L'objectif est de contribuer à l'ambition de la Charte de faire du Parc naturel régional un territoire numérique pilote.

Concrètement, les communes adhérentes peuvent bénéficier d'un appui sur un large spectre : coordination informatique globale, gestion des postes, serveurs et réseaux (support niveau II et III), accompagnement sur la téléphonie, le contrôle d'accès ou la vidéosurveillance, conseil/audit, et pilotage de projets (équipements, solutions métiers, déploiements). Selon les besoins, la feuille de route annuelle est construite conjointement et annexée à la convention.

En 2025, ce dispositif a permis d'accompagner 7 communes, avec 13 jours d'appui, pour lever des blocages, fiabiliser les systèmes et gagner en efficacité au service des équipes municipales et des habitants. Le service repose sur une participation forfaitaire annuelle (1 € / habitant + 100 €) et un plafond d'intervention, afin de garantir la qualité de l'accompagnement.

Agent référent

Laurent BEUF
lbeuf@baronnies-provencales.fr

UNE NOUVELLE STRATÉGIE DIGITALE : PLUS CLAIRE, PLUS UTILE, PLUS INCARNÉE

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional a travaillé particulièrement sa présence en ligne en déployant une nouvelle stratégie digitale, centrée sur un objectif simple : mieux mobiliser ses publics avec des contenus plus utiles, plus lisibles et plus cohérents. Cette stratégie s'appuie sur un audit approfondi (données, entretiens internes, enquête auprès de la communauté, benchmark) qui a confirmé une base solide : une visibilité web installée et une communauté déjà engagée.

Le choix a été fait de garder le cap tout en s'adaptant : éviter l'éparpillement, renforcer la régularité, et concentrer l'énergie sur ce qui fonctionne vraiment. La stratégie clarifie la ligne éditoriale (un fil rouge commun) et fixe un cadre partagé : des cibles mieux définies, des sujets priorités, un ton



accessible et vivant, et des règles de style pour que chaque publication soit immédiatement reconnaissable comme venant du Parc naturel régional.

Autre évolution majeure : une communication orientée « usagers », davantage ancrée dans le quotidien. Informer sim-

plement, donner des clés, valoriser des initiatives locales, mais aussi incarner le Parc naturel régional : montrer les projets et l'engagement plutôt que des discours abstraits en cultivant cette relation avec les habitants, les élus, les partenaires et les visiteurs.

Enfin, la stratégie outille l'organisation : optimisation du calendrier éditorial, amélioration des étapes de production/validation, encouragement de la contribution des équipes (formats, modèles, bonnes pratiques). Ce cadre partagé sécurise la qualité des contenus dans la durée et renforce la crédibilité en ligne du Syndicat mixte du Parc.

Agent référent

Violaine GUDIN

vgudin@baronnies-provencales.fr

MAIS AUSSI ...

Le Syndicat Mixte du Parc accueille 4 volontaires en service civique

Le Parc continue à proposer des missions pour des volontaires en service civique. En 2025, 4 jeunes ont rejoint l'équipe pour des missions de 6 à 10 mois, sur le suivi du loup, les événements sur les marchés, les projets avec les écoles. L'occasion de découvrir les enjeux liés à l'environnement...

Un pilotage au quotidien, sans bruit, mais sans faille

Coordination continue (mails, points administratifs, suivi) assurée pour un management intégré de la communication. Effet direct : réponses plus rapides, arbitrages facilités et réduction des frictions dans l'organisation.

Révision de la Charte : poser le récit avant les supports

La stratégie de communication de la révision de la Charte a été commencée (messages, publics, séquençage, éléments de langage). Le Syndicat mixte du Parc dispose ainsi d'un cap clair pour embarquer élus, partenaires et habitants.

Un nouveau marché à procédure adaptée pour sécuriser la qualité des productions dans la durée

Le cahier des charges du nouveau MAPA pour les outils de communication a été rédigé. Il permet de cadrer attentes et livrables (graphisme et impression). Cette préparation renforce la cohérence graphique/éditoriale, facilite le pilotage des prestataires et sécurise financièrement le Syndicat mixte.

Relations presse : une routine qui construit la crédibilité

Veille, classement et exploitation des retombées assurés pour conserver une vision nette de l'exposition médiatique. Cette continuité alimente le bilan, améliore le ciblage et consolide les relations avec les rédactions.

Communiqués de presse : des infos prêtes à publier

Des communiqués ont été rédigés et diffusés pour rendre les actions compréhensibles et facilement "repreunables" par les médias. Résultat : messages clairs, angles posés et diffusion efficace.

Panorama de presse : outiller la décision

Des envois réguliers de panorama ont été produits pour partager l'actualité médiatique en interne. Élus et équipe disposent ainsi d'un repère commun pour ajuster messages et priorités.

Site internet : la vitrine qui ne doit jamais prendre la poussière

Administration pour maintenir un site vivant, fiable et à jour. Cela garantit un accès simple aux informations et renforce la crédibilité du SMBp. Créa/actuali de pages pour valoriser des temps forts et orienter le public. Ces formats améliorent la lisibilité des actions et facilitent le partage RS

Newsletters : garder le lien, même entre deux temps forts.

Newsletters élus et grand public rédigées et diffusées pour installer une information régulière. Ce canal renforce la relation de confiance et augmente la portée des actualités du Syndicat mixte du Parc.

Montée en compétences : prendre de la hauteur et sécuriser les pratiques

Participation au séminaire national et suivi de plusieurs formations (dont IA et période préélectorale) pour comparer pratiques, tendances et outils. Ces apports ont renforcé la conformité des usages, l'efficacité opérationnelle et la cohérence des actions menées sur l'année.

Challenge de la communication 2025 : des idées neuves pour mobiliser sans jargon

Élaboration du Challenge de la communication avec le BUT Information-Communication (Lyon 3) : une semaine de travail autour d'une question clé, mobiliser les citoyens dans l'écriture de la nouvelle Charte et dans la durée. Les 6 propositions alimentent le plan de communication (formats, récit, KPI)

Management de proximité : accompagner au quotidien

Encadrement de la mission graphisme et de l'apprentie community manager : points réguliers, écoute active, appui immédiat en cas de blocage, retours concrets et bienveillants. Résultat : montée en compétences, confiance renforcée et production plus fluide.

Pilotage budgétaire & exécution financière

Le budget, boussole de l'année. Conso-lider DOB/BP/CA et tableaux de pilotage pour éclairer les arbitrages et sécuriser la trajectoire. Assurer l'exécution (engagements, liquidations, flux PES, fin d'exercice) avec fiabilité comptable.

Gestion administrative & organisation

Faire tourner la machine sans bruit. Produire et sécuriser les actes (délibérations, arrêtés, publications, transmissions) dans les délais. Fluidifier l'organisation interne (coordination, suivi temps, archivage) pour absorber les pics d'activité.

Carrières, contrats & gestion individuelle

Des actes nets, des situations réglées. Rédiger et sécuriser contrats, avenants, attestations et actes de gestion pour tenir la conformité. Accompagner les situations individuelles (arrêts, maternité, TPT...) avec réponses rapides et traçables.

Paie, DSN & outils RH

Paie & DSN sous contrôle. Réaliser la paie et ses contrôles (paramétrages, vérifs, corrections) pour garantir exactitude et délais. Traiter les anomalies afin de sécuriser déclarations et droits des agents. SIRH : clarifier les priorités afin d'améliorer la fiabilité des données et le service rendu.

Santé, sécurité & prévention

Prévenir plutôt que subir. Organiser le suivi santé au travail (visites, liens organismes) pour respecter les obligations employeur. Contribuer aux démarches de prévention (dont RPS) pour objectiver, prioriser et engager des actions.

Dialogue social & instances

Du dialogue qui produit des décisions. Préparer les instances (CDS/points de préparation/élections) en cadrant méthode, contenus et calendrier. Sécuriser la procédure (saisines, actes) pour des décisions robustes.

Poser les fondations de la révision de la charte

Pour commencer le long processus de révision (5 ans), il faut poser les bases : le périmètre d'étude et la méthode d'association des partenaires. Cela a été rendu possible par des visites de terrain, des rencontres avec des élus locaux, des réunions de travail avec les DREAL et les Régions.

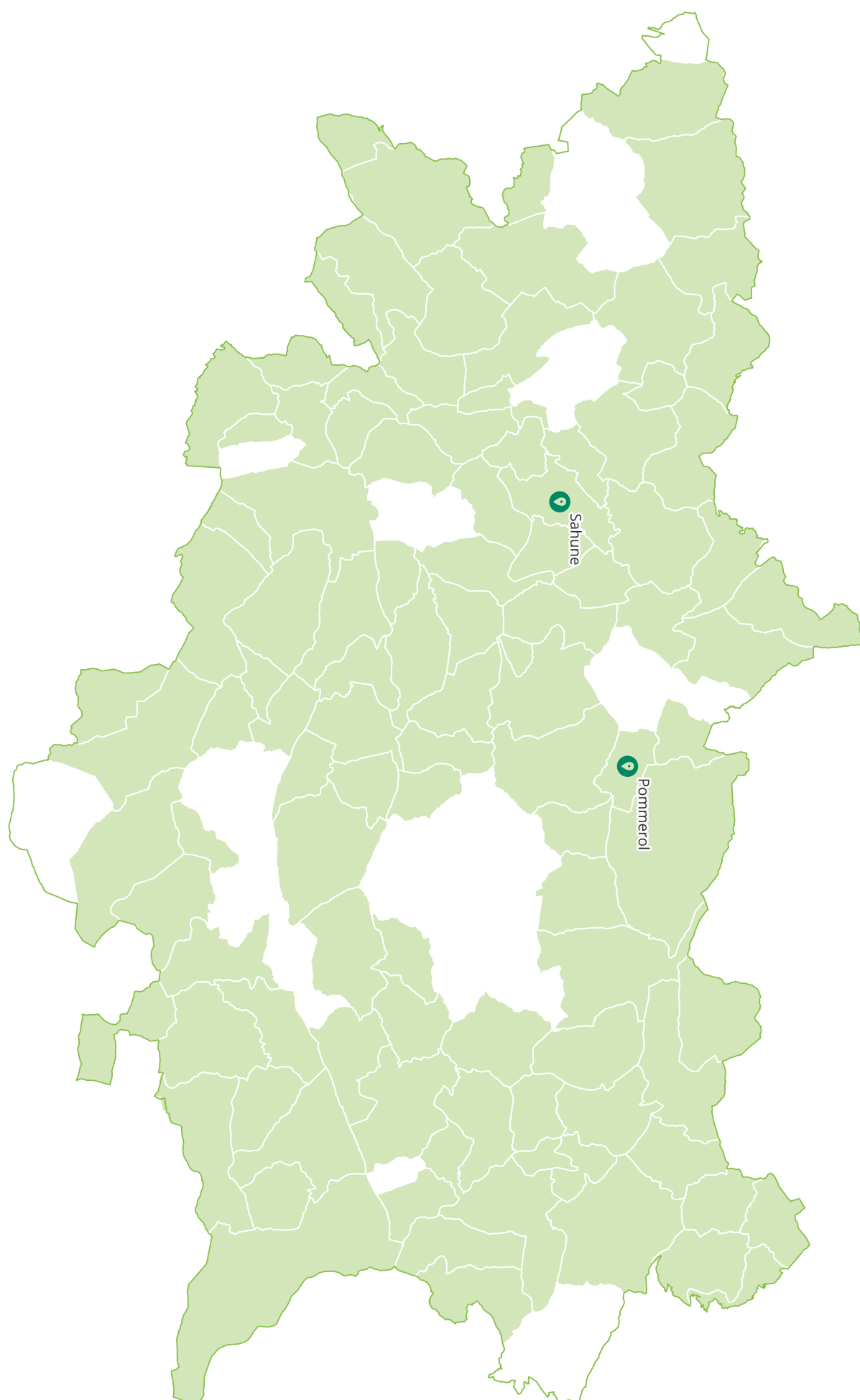
Comptabilité 2025

Paie des factures et encaissement des subventions portées par le Syndicat mixte du Parc. Règlement des frais de mission des agents et des élus

EN PARTENARIAT AVEC :

Centre d'Études et de Développement des Énergies Renouvelables CEDER, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, Office Français de la Biodiversité, Professeurs des écoles, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur





23 JANVIER 2025 ♦ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Mise à jour de la composition de la commission personnel finances

Débat d'Orientations Budgétaires 2025

Convention triennale avec la DREAL 2023-2025 - Dotation annuelle de l'Etat au Parc - Soutien à l'ingénierie territoriale - Avenant 2025

18 FÉVRIER 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Mise à jour de la composition de la commission personnel finances

Débat d'Orientations Budgétaires 2025

Convention triennale avec la DREAL 2023-2025 - Dotation annuelle de l'Etat au Parc - Soutien à l'ingénierie territoriale - Avenant 2025

Evolutions des agents - Modification de la délibération n°2016-01-10

13 MARS 2025 ♦ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Approbation des Comptes de Gestion, vote des Comptes Administratifs, affectation définitive des résultats 2024

Vote des Budgets primitifs 2025 : budget principal et budget annexe

Année 2025 - Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

08 AVRIL 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Cadre de conventionnement avec les communes du périmètre de classement potentiel n'ayant pas approuvé la charte - convention avec la Commune de Condorcet

Désignation d'un-e délégué-e à l'association des Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes (APARA)

Contrat de Parc Région Auvergne Rhône-Alpes - liste des opérations 2025

Système d'Information Territorial (S.I.T.) des Parcs naturels régionaux de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur - Renouvellement de la convention

Adhésion à la convention unique relative aux missions et services facultatifs du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Drôme

Révision de la charte - Demande de subvention 2025 auprès de la Région Sud - Demande 2025 / 2026 auprès de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes

Adhésions à des organismes extérieurs pour 2025 : ADEM, EducAlpes, réseau ALPARC, CPTS Buëch Dévoluy, Maison du patrimoine culturel lavandicole de Provence

06 MAI 2025 ♦ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Augmentation de la participation statutaire du Conseil départemental des Hautes-Alpes

Révision de la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales : lancement de la démarche

20 MAI 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Contrat de Parc Région Auvergne Rhône-Alpes – Mise à jour de la liste des opérations 2025

08 JUILLET 2025 ♦ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Comité d'avis : élargissement et ajustement du processus

Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales

Augmentation de la participation statutaire du Conseil départemental de la Drôme

Cartographie des risques liés aux atteintes à la probité - Lancement de la démarche

16 SEPTEMBRE 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Evaluation de la Charte - atelier du Master IDATT de l'Université Grenoble Alpes - Conventionnement et méthodologie

14 OCTOBRE 2025 ♦ RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL

Mission communication et graphisme : ouverture de poste pour accroissement temporaire d'activités en 2026

14 NOVEMBRE 2025 ♦ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

Révision de la Charte du Parc : demandes de subventions auprès des Régions et Auvergne Rhône-Alpes et Sud pour 2026

Cadre de prise en charge d'une maîtrise d'ouvrage d'opération par le syndicat mixte du Parc

Programme LEADER Drôme Entre Rhône et Montagnes 2023-2027 - Animation 2026 - Plan de financement prévisionnel

Appel à soutien « événements Parc » organisés par des tiers - Propositions d'accompagnement pour l'année 2026

Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2027-2030 et conventions de participation Prévoyance et Frais de santé 2027-2032 - mandat au CDG de la Drôme.

22 DÉCEMBRE 2025 ♦ RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Débat d'Orientations Budgétaires 2026

CD
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CR
CONSEIL RÉGIONAL

CC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MEMBRES DU
BUREAU SYNDICAL *

LES ÉLUS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

LES ÉLUS TITULAIRES DES COMMUNES ADHÉRENTES & ASSOCIÉES

LACOSTE-PERICARD SOPHIE Arnayon	ARMAND NICOLAS Eygalyes	DE MUNTER LUCIEN Mérendol-Les-Oliviers	MORIN JOËL Pommerol	RIVIERE LAURENT Salérans
HAMARD MARC Arpavon	TRUPHEMUS GÉRARD Eygaliens	REYNAUD-FREY ANNICK Méreuil	PUSTOCH ALAN Propiac	ROLLAND MICHEL* Savournon
RICHARD ÉRIC* Aubres	DUPOUX SÉBASTIEN Eyroles	CHAREYRE LAURENT* Mirabel-aux-Baronnies	SALIN OLIVIER Rémuzat	TOUCHE DANIELLE* Séderon
FEUILLAS ANNIE Aulan	WURMSER BRIGITTE Garde-Colombe	ROUX FRÉDÉRIC* Mollans-sur-Ouvèze	FLOQUET MARIE Reilhanette	GAUTIER ADRIEN Serres
LAPIE CLAIRE Ballons	GIROUD MATHILDE La Bâtie-Montsaléon	PEYRON ROLAND* Montauban-sur-l'Ouvèze	DENIEAULT JEANNIE Ribeyret	LANTEAUME CATHERINE Sigottier
CARTOUX OCÉANE Barret-de-Lioure	CIRER-METHEL PASCAL La Charce	DECONINCK STÉPHANE Montaulieu	THIERRY XAVIER Rioms	GENTIL ANNE Taulignan
MAES MICKAËL Barret-sur-Méouge	DALSTEIN PIERRE La Motte-Chalancon	BERTELLI BRUNO Montbrun-les-Bains	NICOLAS JEAN-LOUIS Rochebrune	MUCKE FRANCK Teyssières
ARDISSON JEAN- CLAUDE Beauvoisin	REYNAUD OLIVIER La Piarre	LAVARENNE MARC Montclus	TARDY LIONEL* Rosans	REYNAUD PIERRE Trescléoux
PERNET JEAN-LUC Bellecombe-Tarendol	JEPSEN ANNKATRIN La Roche-Saint-Secret- Béconne	GARNERO SYLVIE Montferrand-la-Fare	ROBERT DIDIER Roussieux	JACQUEMART VINCENT* Val-Buëch-Méouge
MEGE PATRICK Bénivay-Ollon	GOURDON CLAUDINE La Roche-sur-le-Buis	PASERO JEAN-NOËL Montfroc	BOMPARD MARC Sahune	COUSIN MARTY Valdoule
PHÉLIP GAËL Bésignan	MAOUI RENÉE Laborel	CARDINE VIRGINIE Montguers	CHAUVET VÉRONIQUE Saint-Auban-sur-l'Ouvèze	AMAR JANINE Valouse
BERNARD SÉBASTIEN* Buis-les-Baronnies	RIPERT ISABELLE Lachau	BERRARD PHILIPPE Montjoux	ILLY JEAN-CLAUDE Saint-Auban-d'Oze	JANNOT NICOLAS Venterol
SELLIER JACQUES Chabestan	QUEYREL KEVIN* Laragne-Montéglin	BIOUSSE CORALIE Montréal-les-Sources	TAVERNA ADRIANO Sainte-Colombe	BAS CLAUDE Verclause
ROUX CAROLE Chalancon	VELLAS SYLVAIN Lazer	GODART CHRISTIAN Montrond	BREDY MURIEL Sainte-Euphémie-sur- Ouvèze	HONVAULT GUILLAUME Vercoiran
LEVRERO ALAIN Chanousse	COURBET VIVIANE Le Bersac	MARTINASSO ALAIN Moydans	BARBANSON FABIENNE* Saint-Ferréol-Trente-Pas	JEUNE ALAIN Vesc
CAHN PHILIPPE* Châteauneuf-de-Bordette	MARCELLIN-DELAYE DANIËLE Le Saix	ROUSSELLE DIDIER Nyons	GARCIA JEAN Saint-Maurice-sur-Eygues	NORIS JENNIFER Villebois-les-Pins
LAGET JEAN-MICHEL Chaudebonne	TOURTET ELIANE Lemps	CREMILLIEUX GILLES Orpierre	LABROT ALAIN Saint-May	GAUTHIER ELIANE Villefranche-le-Château
ROCHAS YANNIS Cornillon-sur-l'Oule	PECH-RABASSE MARTINE L'Épine	ALFINITO MARION Oze	LASCOMBES CÉLINE Saint-Pantaléon-Les- Vignes	NIVON JACQUES Villeperdrix
LANGOUET BRIGITTE Curnier	ESTEVE JACQUES Le Poët-en-Percip	MALLIÉ DOMINIQUE Pelonne	ARMAND FLORENT Saint-Pierre-Avez	MONIER MARIE-PIERRE Vinsobres
YAFFEE CAROLINE Éourres	BALDUCHI MONIQUE Le Poët-Sigillat	ROUX SERGE Piégon	RUYSCHAERT CHRISTELLE* Saint-Sauveur-Gouvernet	
BOCHATON PIERRE- YVES Étoile-Saint-Cyrice	LODS JEAN-DENIS Les Pilles	SABATIER PHILIPPE Pierrelongue	HALTER DAVID Saléon	
		EYSSERIC PATRICIA Plaisians		

LES ÉLUS TITULAIRES DES RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS

AURIAS CLAUDE *
CR Auvergne-Rhône-Alpes

DARAGON NICOLAS*
CR Auvergne-Rhône-Alpes

BOUYAC JACQUELINE
CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

LIMONTA FABIEN
CD Drôme

THORAVAL MARIE-HÉLÈNE
CR Auvergne-Rhône-Alpes

GRARD MAUD
CR Auvergne-Rhône-Alpes

EYMEUD CHANTAL
CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

MOULIN CORINNE*
CD Drôme

BRUNET FLORENT
CR Auvergne-Rhône-Alpes

MOURIER MARLÈNE*
CR Auvergne-Rhône-Alpes

PERILHOU JEAN-FRANÇOIS*
CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

PHÉLIPPEAU ÉRIC
CD Drôme

BUISSON DAVID
CR Auvergne-Rhône-Alpes

PEROT SYLVIE
CR Auvergne-Rhône-Alpes

ROSSI AGNÈS*
CR Provence-Alpes-Côte d'Azur

PINET FRANÇOISE
CD Hautes-Alpes

CORNILLET JULIEN
CR Auvergne-Rhône-Alpes

PICARD PATRICIA*
CR Auvergne-Rhône-Alpes

COMBES PIERRE*
CD Drôme

LES ÉLUS TITULAIRES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET DES VILLES-PORTES

MONPEYSSSEN JEAN-JACQUES *
CC Baronnie en Drôme
Provençale

JEUNE ALAIN
CC Pays de Dieulefit-Bourdeaux

GIRARD LAURENCE
Dieulefit

FERRIGNO ROSY
Valréas

ROCHAS PASCALE *
CC Baronnie en Drôme
Provençale

COMBEL LAURENT
CC Pays Diois

BICHON GÉRARD
Grignan

GILARDEAU-TRUFFINET
CHRISTIAN
Veynes

GRIFFIT GÉRALD
CC Buëch Dévoluy

CREMILLIEUX GILLES*
CC Sisteronais-Buëch

DECORTE JULIEN
Montélimar

PELOUX NICOLE*
Sisteron

PERTEK JACQUES
CC Enclave des Papes - Pays de
Grignan

ROLLAND MICHEL
CC Sisteronais-Buëch

ROUX FRÉDÉRIC
CC Vaison-Ventoux

CAMP JEAN-CHRISTOPHE*
Vaison-la-Romaine



Recherche & Prospective

LES AGENTS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC



AURÉLIE CAROD
Responsable scientifique
& prospective



ÉMILIE RUIN
Directrice

METTRE LA SCIENCE AU SERVICE DES BARONNIES PROVENÇALES

Le Syndicat mixte du Parc se dote en 2025 d'une stratégie scientifique. Si un tel document est obligatoire pour les parcs nationaux, il est à ce jour le premier du genre pour un Parc naturel régional. Ce choix de l'innovation et de l'expérimentation démontre qu'une autre vie s'invente ici... Cette stratégie scientifique territorialisée (SST), produit du travail du Conseil Scienti-

fique, Éthique et Prospectif (CSEP), partagée avec l'équipe technique et les élus, présente les questions scientifiques importantes pour le Syndicat mixte du Parc et le territoire. Elle s'organise autour de 14 fiches thématiques (biodiversité, forêts, eau, sols, agriculture, paysage, aménagement, risques, patrimoines, tourisme, éducation...), en intégrant des approches transversales

et l'idée qu'« un territoire est un tout, tout est lié et relié ».

Elle offre ainsi un cadre pour aider le Parc dans la priorisation d'éventuelles actions qu'il pourrait mener en termes d'activités scientifiques. Elle incite à un fonctionnement assurant des co-bénéfices et un dialogue facilité entre « territoire » et « acteurs de la science ». Il s'agit d'une nouvelle attitude de la science vis-à-vis du territoire, faite d'informations et d'échanges.

La SST met en avant l'ambition du Parc de devenir un espace d'innovation socio-environnementale. En s'appuyant sur la collaboration entre les acteurs locaux, les scientifiques et les décideurs, le Syndicat mixte du Parc vise à concilier préservation de l'environnement, développement durable et épanouissement humain.

La SST, en favorisant une approche transdisciplinaire, doit permettre une meilleure compréhension des enjeux, une hiérarchisation des priorités et une gestion adaptative des défis territoriaux. Elle incarne l'objectif du Parc : démontrer que le développement durable est une réalité concrète et essentielle.



RÉVISER LA CHARTE, C'EST METTRE LE CAP SUR 2045 !

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional a enclenché en 2025 le démarrage de la révision de la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Cette étape réglementaire, engagée par délibérations concordantes des Régions, s'appuie sur les acquis de l'évaluation à mi-parcours menée en 2022-2024 (prospective, indicateurs, ressources sur le changement climatique, engagements des partenaires).

Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires, le lancement 2025 a été pensé comme une phase de structuration : approuver un périmètre d'étude, mettre en place l'organisation interne, la gouvernance et les moyens financiers pour engager la démarche nécessaire pour conduire une démarche solide et partagée. Objectif : sécuriser la méthode, clarifier les rôles, et créer les

conditions d'une mobilisation efficace des élus, partenaires et habitants.

À partir du 1er juillet 2025, le renforcement de l'ingénierie (passage à 0,8 ETP) a permis de consacrer une trentaine de jours au second semestre à l'appui à la direction : animation du comité de projet (volet technique), mise en place des instances (COTECH/COPIL, groupes mixtes), coordination des matériaux issus de la collecte de la parole des habitants réalisée pour les dix ans du Parc, et interface avec le Conseil Scientifique Éthique et Prospectif (CSEP) et les travaux de recherche.

Ce démarrage pose une ambition claire : inventer, avec celles et ceux qui font vivre les Baronnies provençales, un nouveau projet de Charte.



MAIS AUSSI ...



Un CSEP toujours au top de sa mobilisation

Le CSEP accompagne de diverses façons le SM du Parc : suivi de dossiers techniques, encadrements d'étudiants (ateliers, thèses), avis, élaboration de la Stratégie Scientifique Territorialisée... L'animation scientifique du SM du Parc concerne le CSEP, le suivi de programmes, lien aux universités...

Une animation du CSEP plurielle

Une mobilisation toujours aussi importante des membres du CSEP lors des 2 plénières (dont une sur 2 j). Au total, entre 20 et 30 participants ! 3 réunions du bureau du CSEP. Des implications sur de nombreux dossiers du SM du Parc (GIRN, Plan paysage, GSSP de Vergol, révision de la Charte...)

Une animation scientifique du SM du Parc qui s'exporte

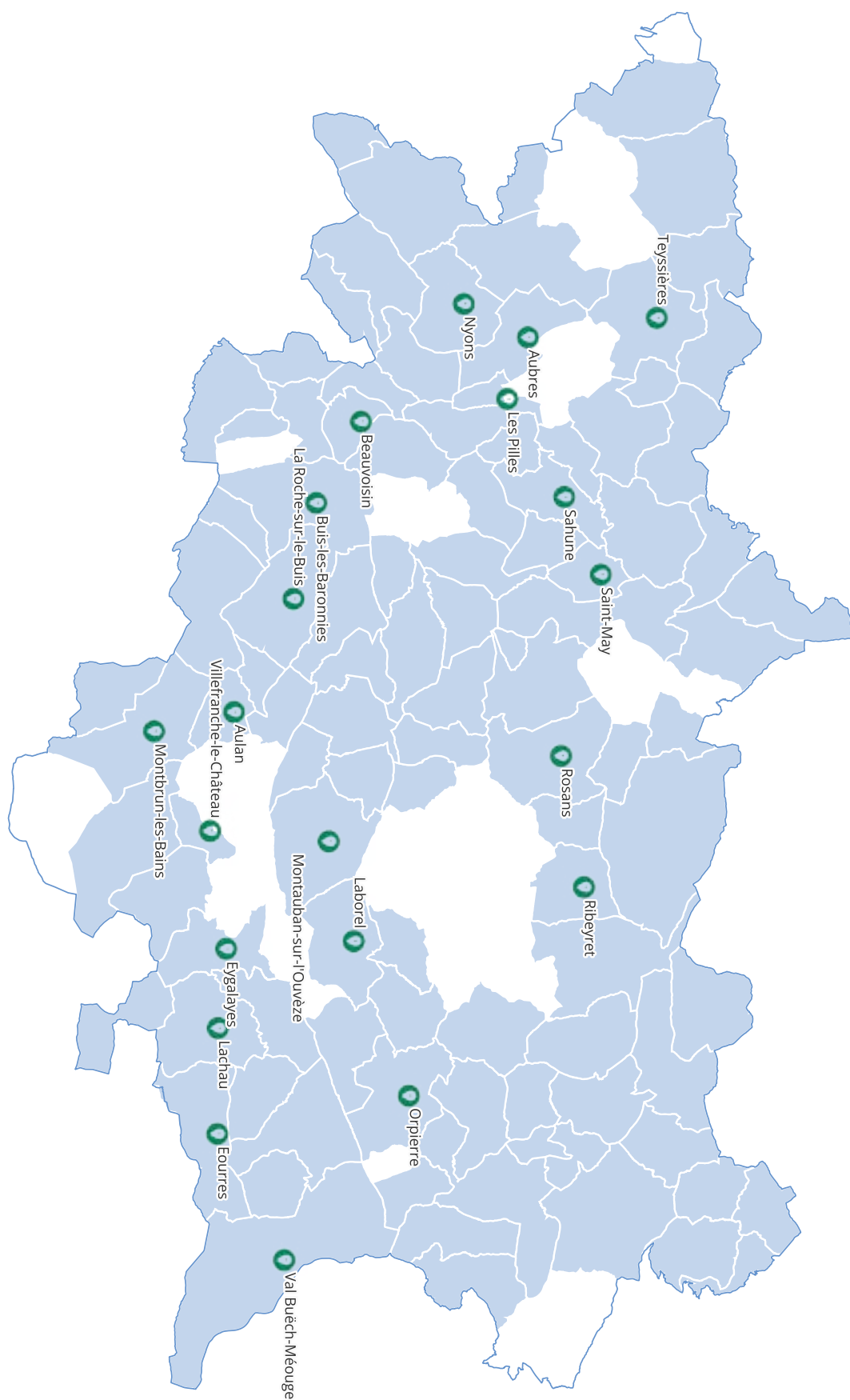
L'animation scientifique ne se limite pas au CSEP. Le SM du Parc des Baronnies provençales représente les Parcs alpins à la Zone Atelier Alpes. Nous travaillons avec le Conseil d'orientation, recherche et prospective de la Fédération des Parcs (CORP) et de nombreuses universités partout en France.

Un accueil à bras ouverts des étudiants

Accueil de promotions d'étudiants et d'ateliers étudiants, d'une poursuite d'une thèse CIFRE soit plus de 150 étudiants cette année

Une nouvelle page internet dédiée au CSEP et aux sciences

Plus d'informations et d'illustrations sur cette nouvelle page internet dédiée aux sciences et au CSEP. De nombreux documents sont à découvrir et à télécharger : fiches de présentation des membres, fiches actions, Stratégie Scientifique Territorialisée, thèses, etc.





LES AGENTS DU SYNDICAT MIXTE DU PARC



MARIE-LAURE
GRAVELAT
Directrice adjointe

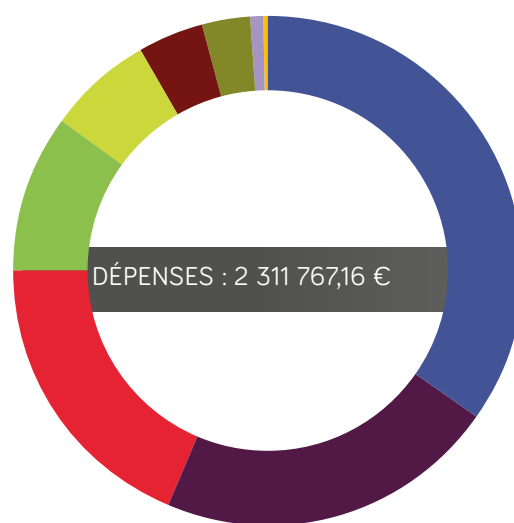
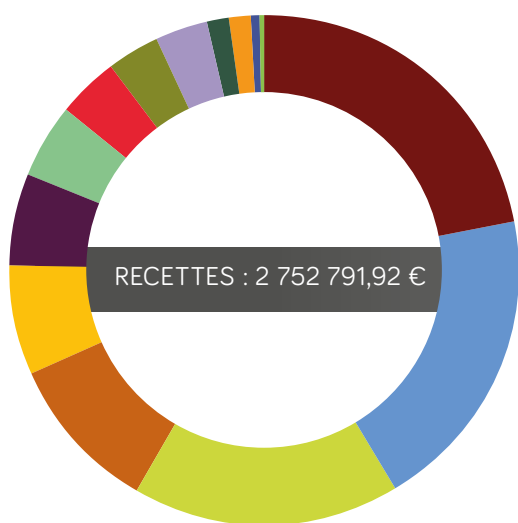


ANNE AUBERT-
JACQUIN
Responsable
administration & finances



ALEXANDRA
TERTULLIEN
Subventions & Comptabilité

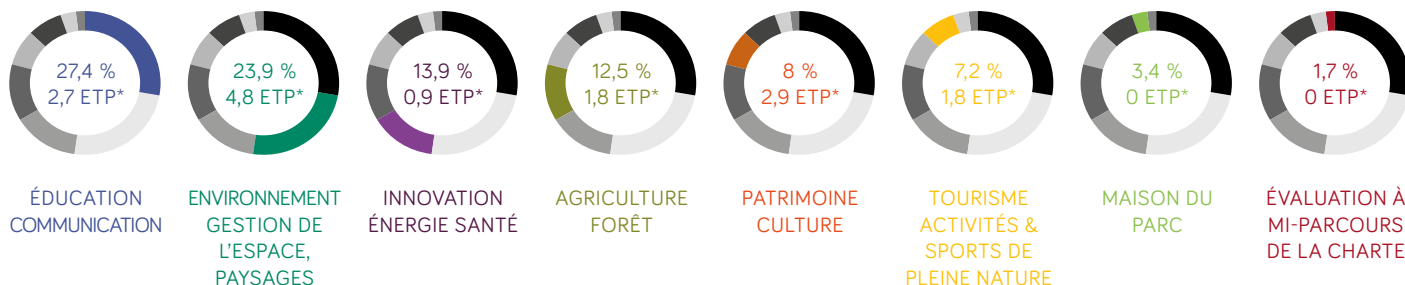
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL 2025



PROGRAMME OPÉRATIONNEL 2025 : 687 012,83 €

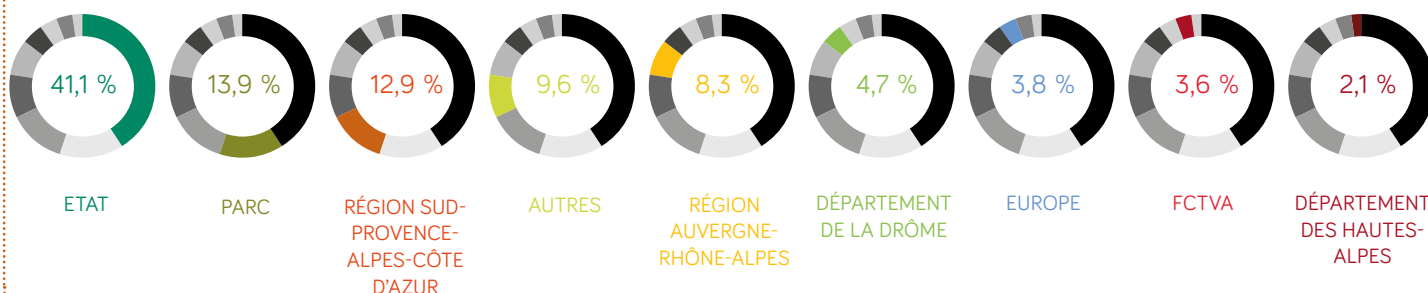


BUDGET PAR THÉMATIQUE



et 10,28 ETP Fonction support sur 31,06 ETP pour l'ensemble de la structure au 31 décembre 2025 - ETP : Équivalent Temps Plein

ORIGINE FINANCEMENT NOUVELLES OPÉRATIONS



BUDGET ANNEXE*

Réalisation de l'exercice*

Le Syndicat mixte du Parc porte, dans un budget annexe, le programme européen LEADER « Une Autre Provence » et le programme européen LEADER Drôme entre Rhône et Montagne - 3,3ETP.

DÉPENSES

Charges à caractère général	22 521,03 €
Charges de personnel et assimilé	199 960,35 €
Frais bancaires et intérêts d'emprunt	22 844,52 €
Amortissement	539,00 €

RECETTES

Budget communautaire	30 262,62 €
Cofinancements LEADER	72 810,03 €
Pert Parc	2 161,91 €

TOTAL 245 864,90 €

TOTAL 105 234,56 €



Une autre vie s'invente ici

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DU SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL RÉGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES

575 ROUTE DE NYONS - 26510 SAHUNE

TÉL. : 04 75 26 79 05

SMBP@BARONNIES-PROVENCALES.FR

BARONNIES-PROVENCALES.FR



CRÉDITS :

RÉALISATION : Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales en compagnie de HUNTR/X & RAYE
RÉDACTION : Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales (une première version des articles a été rédigée avec l'intelligence artificielle générative).

PHOTOS : A. ALBISSON, A-L. MESNAGE, A. ROY, YPOV AGENCY, PNRBP (V.BRETAUDEAU, J.CABAUD, A.CAROD, A.CRESPO, T. GERMA, M.MORARD, C. PAQUEREAU, A.VERNIN)

IMPRESSION : 2026 - Imprimerie Caractère 57, Montée de St Menet - ZI Delta Industrielle 13011 MARSEILLE.

